



TELUS® Communiqué de presse

TELUS communique ses résultats du quatrième trimestre 2004

Les solides résultats dépassent les objectifs en termes de produits, de rentabilité et de flux de trésorerie

VANCOUVER, le 18 fév. /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.NV à la Bourse de Toronto, TU à la Bourse de New York) a déclaré aujourd'hui un rendement exceptionnel pour le secteur de la communication sans fil de TELUS Mobilité, une croissance des produits de TELUS Communications et un accroissement notable de la rentabilité et du flux de trésorerie disponible pour le quatrième trimestre 2004. Les produits d'exploitation consolidés du trimestre atteignaient 2 milliards de dollars, soit une hausse de 8 % par rapport à l'exercice précédent, et le bénéfice d'exploitation (BAIIA) avait progressé de 12 %. Le bénéfice par action (BPA) déclaré au quatrième trimestre s'élevait à 38 cents, un bond de 192 % comparativement à 13 cents pour la même période de l'an dernier. Le BPA a profité au dernier trimestre d'un règlement fiscal positif, contribuant quatre cents ce trimestre. La trésorerie disponible s'est élevée à 122 millions de dollars durant le trimestre, une amélioration de 50 millions de dollars ou 71 % par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPAUX RESULTATS FINANCIERS

En millions de dollars canadiens, sauf les montants par action (non vérifiés)	Trimestre clos le 31 décembre		
	2004	2003	Var.%
Produits d'exploitation	1 964,9	1 825,6	7,6
BAIIA(1)	766,6	682,8	12,3
Bénéfice net	135,6	47,8	183,7
Bénéfice par action (BPA), avant dilution	0,38	0,13	192,3
Dépenses en immobilisations	343,4	435,4	(21,1)
Rentrées de fonds provenant des activités d'exploitation	613,8	409,8	49,8
Flux de trésorerie disponible(2)	121,9	71,5	70,5

(1) Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) s'entend de la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Voir le paragraphe 11,1 du rapport de gestion.

(2) Voir le paragraphe 11,2 du rapport de gestion.

Darren Entwistle, président et chef de la direction, a déclaré : "L'année 2004 fut importante sur le plan des réalisations financières et opérationnelles. Ce fut notamment le cas de TELUS Communications qui a connu une croissance record du nombre de ses abonnés aux services sans fil et ce, de façon constante, tout en assurant une croissance rentable. En effet, malgré les coûts initiaux liés aux dépenses d'immobilisations, nous avons généré, au dernier trimestre et pendant l'année, un bénéfice d'exploitation (BAIIA) et un flux de trésorerie parmi les plus élevés de l'industrie canadienne. Ajoutant au solide rendement du secteur sans fil et malgré les difficultés que connaît toujours ce secteur, TELUS Communications affiche, pour la troisième fois de suite, une croissance des produits, à savoir une hausse de neuf pour cent des produits tirés des données et la plus petite diminution des produits tirés des services interurbains au cours des quatre dernières années. Il faut aussi noter que c'est notre premier trimestre au cours duquel nous avons réalisé un bénéfice d'exploitation pour les opérations non titulaires sur les marchés d'affaires en Ontario et au Québec. TELUS maintiendra inlassablement sa stratégie efficace et constante, ses priorités établies et la réalisation de ses objectifs financiers, lui permettant ainsi d'être bien placée relativement aux nouveaux défis de la concurrence. Les résultats déclarés aujourd'hui sont positifs sur toute la ligne, mais nous devons continuer en 2005 à tenter de neutraliser les pressions concurrentielles grandissantes pour mener à bien nos objectifs."

Robert McFarlane, vice-président directeur et directeur des finances, a déclaré : "TELUS a pleinement respecté sa priorité pour 2004 en atteignant et en dépassant ses objectifs en termes de produits consolidés, de bénéfices et de flux de trésorerie. Nous avons manifestement dépassé notre objectif relativement au flux de trésorerie disponible en réduisant la dette nette de 1,1 milliard de dollars et en ouvrant la voie aux récentes initiatives visant à augmenter le rendement des actionnaires au moyen de dividendes et de rachat d'actions. Ces solides assises nous permettront de relever les défis de 2005."

PRINCIPAUX RESULTATS D'EXPLOITATION

TELUS Mobilité

Hausse de 105 millions de dollars du flux de trésorerie soutenue par la croissance de 50 % du BAIIA

- Les produits d'exploitation ont grimpé de 112 millions de dollars ou 18 % pour s'inscrire à 756 millions de dollars au quatrième trimestre 2004 par rapport la même période de 2003
- Le BAIIA s'est accru de 95 millions de dollars ou 50 % pour atteindre 285 millions de dollars
- La marge du BAIIA s'est rehaussée de 8,6 points à 41 % du produit du réseau et de 8,0 points à 37 % du produit total
- Le PMPA (produit moyen par abonné) est passé à 61 \$ grâce à une augmentation de 2 \$, la huitième augmentation trimestrielle consécutive en glissement annuel
- Le coût d'acquisition ("CA") par abonné s'est allégé passant de 452 \$ à 410 \$
- Un nombre record d'ajouts nets d'abonnés, 186 400 ou 12 % de plus qu'au quatrième trimestre 2003 a été inscrit. Les ajouts nets de 144 800 abonnés aux services facturés, générant des revenus plus élevés, ont progressé de 20 %, représentant 78 % du total des ajouts nets.
- Le taux de roulement mensuel confondu s'est amélioré, régressant à 1,45 % par rapport à 1,58 % pour le même trimestre de l'exercice précédent; le taux de roulement des services facturés a atteint 1,17 % ce trimestre

- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) s'est envolé de 181 % passant de 105 millions de dollars à 162 millions de dollars

TELUS Communications

Croissance des produits d'exploitation soutenue par la croissance de 9 % des produits tirés des données

- Les produits ont augmenté de 27 millions de dollars ou 2 % au quatrième trimestre 2004 comparativement à la même période en 2003. C'est le second trimestre de croissance en glissement annuel
- Solide croissance de 14 % des produits tirés des non titulaires en Ontario et au Québec
- Les produits tirés des données ont inscrit une hausse de 9 % stimulée par la hausse de 23 % du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse
- Les produits tirés des appels interurbains ont marqué un léger recul de 1 %, le taux le plus faible depuis le premier trimestre 2001
- Le BAIIA a fléchi de 11 millions de dollars ou 2 % parce que les hausses des produits ont été compensées par des frais d'exploitation plus élevés et par la majoration de 4 millions de dollars des coûts de restructuration et de réduction des effectifs
- Les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse s'élevaient à 34 800 au quatrième trimestre, ce qui a porté le total des abonnés au service Internet haute vitesse de TELUS à 689 700, une hausse de 23 % par rapport à la même période de l'exercice précédent
- Le nombre de lignes d'accès au réseau, 4,8 millions, a diminué de 9 000 au cours du trimestre, un repli de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) s'est accru de 71 millions de dollars ou 38 % à 261 millions de dollars au quatrième trimestre 2004, principalement en raison des dépenses en immobilisations moins élevées

EXPANSION DE L'ENTREPRISE

Réussite du reclassement d'actions de Verizon dans TELUS

Le 30 novembre 2004, TELUS et Verizon Communications ont annoncé une convention aux termes de laquelle TELUS a accepté la demande de Verizon de vendre sa participation de 20,5 % dans la société. Une convention de relations à long terme conclue par les deux sociétés interdisait à Verizon de vendre sa participation dans TELUS la réduisant à moins de 19,9 % sans avoir obtenu l'approbation de la majorité des administrateurs indépendants de TELUS. Dans le cadre de la convention de novembre, TELUS a reçu la somme de 245 millions de dollars, dont un paiement comptant de 148 millions de dollars et réduit ses frais annuels payables à Verizon conformément aux modifications apportées à la convention relative aux logiciels et à la technologie.

Le 14 décembre, le reclassement de 73,5 millions d'actions de TELUS a été réalisé et Verizon a reçu un produit brut d'environ 2,24 milliards de dollars canadiens. Ce reclassement a été salué comme le deuxième reclassement d'actions en importance et la quatrième offre d'actions la plus importante de l'histoire canadienne.

Verizon a indiqué que la décision de se départir de sa participation dans TELUS faisait partie de sa stratégie continue qui consiste à céder certains investissements internationaux afin de se concentrer sur les occasions de croissance de ses secteurs principaux comme les larges bandes et le sans fil.

TELUS poursuit sa relation commerciale avec Verizon, et un certain nombre des avantages inclus dans les anciennes ententes commerciales continue. De plus, TELUS Mobility et Verizon Wireless ont également étendu leurs ententes existantes relatives aux abonnés itinérants dans le cadre d'une entente à long terme de services pour abonnés itinérants consolidée afin de fournir des services pour abonnés itinérants complets et plus cohérents aux clients des deux sociétés. Cette entente a réaffirmé la position de TELUS Mobility comme partenaire de services pour abonnés itinérants des 44 millions de clients de Verizon Wireless dont le nombre est toujours en croissance, lorsqu'ils voyagent au Canada.

Cette transaction, y compris les ententes modifiées relatives au réseau filaire et au sans fil, les paiements comptants importants, et la liquidité accrue des actions et le plus grand nombre d'actionnaires qui ont suivi, a été un élément positif pour la société.

TELUS lance un programme d'achat d'un maximum de 25,5 millions de ses actions

En décembre, TELUS a annoncé l'approbation de la bourse de Toronto pour son offre publique de rachat, dans le cours normal des activités au cours d'une période de douze mois, d'un maximum de 14 millions d'actions ordinaires en circulation et de 11,5 millions d'actions sans droit de vote en circulation. Cela représente environ 7 % des actions émises et en circulation pour chaque type d'action.

Le conseil d'administration de TELUS pense que de tels achats sont dans l'intérêt de TELUS et constituent une occasion d'investissement intéressante et désirable des fonds de TELUS qui devrait augmenter la valeur des actions restantes. Les achats d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pourraient être réalisés au cours d'une période de douze mois, du 20 décembre 2004 au 19 décembre 2005. Toutes les actions achetées par TELUS seront annulées par TELUS.

En fin décembre, un total de 2,2 millions d'actions (775 711 actions ordinaires et 1 451 400 actions sans droit de vote) ont été rachetées par TELUS, pour un montant total d'environ 78 millions de dollars.

Le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) renverse sa décision antérieure imposant un arbitrage exécutoire

Au début de février, la CCRI a renversé sa décision, prise il y a un an, qui imposait un arbitrage exécutoire à TELUS. Cette décision faisait suite à la demande de TELUS d'un réexamen de la décision du Conseil imposant un arbitrage exécutoire à TELUS et de l'interdiction plus générale de communiquer imposée en avril 2004. D'autre part, le CCRI a annulé l'interdiction générale de communiquer d'avril 2004 et a rétabli l'interdiction imposée en janvier 2004 de communiquer avec les employés de l'unité de négociation spécifiquement sur les aspects liés à l'emploi et aux négociations. Le Telecommunications Workers Union a depuis fait appel auprès de la Cour d'appel fédérale et du CCRI.

TELUS se félicite que le CCRI ait décidé de renverser l'ordonnance d'arbitrage exécutoire. La société est impatiente de ratifier une convention collective qui tienne compte des besoins des employés, des clients et des actionnaires, tout en assurant la viabilité économique et la compétitivité de TELUS.

Le CCRI a déclaré dans deux décisions que les employés non syndiqués de TELUS Mobilité, principalement situés en Ontario et au Québec, effectuant un travail similaire à celui de leurs homologues syndiqués du segment Mobilité en Alberta et en Colombie-Britannique, devraient être inclus dans le Telecommunications Workers' Union sans vote représentationnel. TELUS Mobilité a demandé à la Cour d'appel fédérale un contrôle judiciaire de ces décisions, ce qui a été refusé en décembre 2004. TELUS Mobilité a

demandé à la Cour suprême du Canada le droit d'interjeter appel de la décision en février 2005.

TELUS fait des investissements stratégiques

Pour soutenir la stratégie de croissance de son réseau IP et de solutions de données à l'échelle nationale, en novembre 2004, TELUS a acheté ADCOM, Inc., la plus importante société de vidéoconférence du Canada pour 12,2 millions de dollars. Grâce à cette acquisition, TELUS a bénéficié du savoir-faire d'environ 80 employés d'ADCOM, d'une nouvelle clientèle, ainsi que d'activités réparties dans plusieurs emplacements et d'un équipement de pointe. Après l'acquisition, ADCOM a ajouté un revenu de 4,6 millions de dollars au segment TELUS Communications. En 2003, ADCOM a enregistré des produits de 24,7 millions de dollars. Etablie à Toronto, ADCOM a des bureaux à Calgary, à Edmonton, à Ottawa, à Montréal et à Halifax.

TELUS fait équipe avec le gouvernement de la Colombie-Britannique

En décembre, TELUS a signé une entente de 20 millions de dollars, sur dix ans, pour sous-traiter des services, dont la technologie d'un centre d'appels et un système de reconnaissance de la voix à MAXIMUS BC Health Benefits Operations Inc. (une société canadienne de MAXIMUS). Cela soutient la livraison par MAXIMUS de services de gestion du programme et de technologie de l'information pour les activités des services de santé de la Colombie-Britannique. Ces activités comprennent les réponses aux demandes du public, l'inscription des clients et le traitement des règlements de soins médicaux et pharmaceutiques des professionnels de la santé.

TELUS a également fait équipe avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour plusieurs projets de services fondés sur la technologie. En novembre, le gouvernement de la Colombie-Britannique a signé une entente de partenariat de dix ans, d'un montant de 133 millions de dollars avec TELUS Sourcing Solutions, pour réaliser ses systèmes et ses services de paie et de ressources humaines.

Quatre commissions scolaires du Québec choisissent TELUS comme partenaire technologique

TELUS continue de faire des percées importantes dans le monde de l'éducation au Québec avec la récente signature de quatre ententes avec des commissions scolaires dans le Grand Montréal et la ville de Québec. TELUS sert maintenant plus de 30 commissions scolaires sur 72 au Québec.

Les quatre contrats, qui dépassent 3 millions de dollars, impliquent le déploiement de solutions de communications et de réseaux de pointe, dont le réseau IP, des liens en fibres optiques spécialisés, des systèmes de messagerie vocale, la réponse vocale interactive (RVI) et des fonctions de centre d'appels améliorées. Les commissions scolaires bénéficient de la qualité et de la flexibilité pour leurs transmissions de données et de voix, ainsi que d'économies substantielles.

TELUS lance HomeSitter(MD) dans le cadre de TELUS Future Friendly(MD) Home

En novembre 2004, TELUS a lancé HomeSitter, un système de contrôle unique pour la maison reposant sur la technologie sans fil à large bande qui offre aux clients la tranquillité d'esprit en leur permettant de contrôler leur maison ou leur bureau à distance au moyen d'un compte privé à partir de n'importe quelle connexion Internet haute vitesse. Les clients peuvent visionner des séquences vidéo en temps réel ou de courtes sections de vidéo enregistrées automatiquement si un détecteur de mouvement d'une caméra détecte des mouvements. Ils peuvent également configurer TELUS Homesitter

pour qu'il les prévienne sur leur téléphone sans fil, leur téléavertisseur ou par courriel lorsqu'un détecteur de mouvement détecte un mouvement.

Le système HomeSitter de TELUS est la dernière innovation au sein de la gamme Future Friendly Home de TELUS, qui réunit des solutions de communications pour la maison à la fois divertissantes, pratiques et informatives allant de l'accès Internet aux réseaux sans fil et qui visent à procurer dès aujourd'hui des technologies d'avenir aux clients.

TELUS Mobilité étend son leadership au chapitre de la technologie Push To Talk(MC) (PTT(MC))

TELUS Mobilité a renforcé sa position de chef de file canadien quant à la technologie émetteur-récepteur (ou PTT, pour Push To Talk), en annonçant en janvier le lancement d'un nouveau service PTT 1X AMRC sur son réseau national SCP ainsi que l'expansion prochaine de son service PTT Mike iDEN au Mexique et en Amérique du Sud.

Parlez Direct permet aux clients sur le réseau national 1X AMRC de TELUS Mobilité de communiquer avec leurs contacts à la simple pression d'un bouton, comme avec un walkie-talkie. Version moins puissante du service Contact Direct de Mike, l'option Parlez Direct est proposée avec deux combinés, le Kyocera KX440 et, dès le début de 2005, le Motorola V65p, une touche PTT dédiée se trouvant sur le côté de chacun de ces modèles. TELUS Mobilité a également annoncé qu'elle étendra ses services PTT et de téléphonie Mike au Mexique, en Argentine, au Brésil et au Pérou au début de 2005, en partenariat avec NII Holdings, auparavant nommée Nextel International. Ce projet fait suite à l'expansion du service PTT Mike, l'an dernier, à l'échelle des Etats-Unis continentaux et de Hawaii.

Par ailleurs, toujours en janvier, TELUS Mobilité a annoncé avoir conclu une entente d'itinérance avec Boost Mobile, division de Nextel Communications qui fournit un service PTT prépayé sur réseau iDEN au marché des jeunes consommateurs. L'entente permet aux utilisateurs des services de Boost Mobile et de Mike de communiquer entre eux en mode émetteur-récepteur dans leurs zones de couverture respectives au Canada et aux Etats-Unis.

Nouveaux produits de TELUS Mobilité

TELUS Mobilité a lancé de nombreux téléphones de pointe au quatrième trimestre de 2004, tous axés sur des services "plus productifs" comme la messagerie textuelle, vidéo et photo ainsi que le téléchargement de tonalités de sonnerie et d'images. Nouveaux téléphones exclusifs lancés par TELUS Mobilité :

- Fastap LG 6190 : TELUS Mobilité a été la première entreprise de télécoms du monde à lancer un téléphone reposant sur la technologie Fastap, qui intègre harmonieusement des touches de texte autour d'un clavier numérique standard. Ce combiné simplifie et accélère l'envoi de messages textuels et de courriels ainsi que l'entrée d'autres données dans le téléphone. Les Canadiens ont envoyé plus de 710 millions de messages de téléphone à téléphone en 2004, une augmentation de plus de 100 % par rapport à 2003, et ils envoient actuellement plus de 2,7 millions de messages textuels chaque jour.
- Motorola V710 : Premier téléphone Bluetooth pour réseau AMRC du Canada, le Motorola V710, offre des capacités messagerie vidéo et photo de pointe, un lecteur MP3, un haut-parleur intégré, une caractéristique de reconnaissance vocale indépendante ainsi que des accessoires Bluetooth de Motorola en option, comme des casques d'écoutes et des trousse pour l'auto qui assurent une excellente mobilité mains libres.

- Nokia 3205i Chaméléon : Axé sur la messagerie multimédia et hautement personnalisable, le Chaméléon, conçu pour les jeunes consommateurs, comprend un appareil-photo intégré, un écran couleur large et une capacité de messagerie multimédia qui tire parti des services de messagerie photo et vidéo de TELUS Mobilité. Il est également proposé avec des façades découpées uniques à personnaliser soi-même qui permettent aux clients d'accessoiriser leur téléphone avec leurs propres graphiques.
- Audiovox 8920 King Kam : Premier photo-téléphone à 1,3 mégapixels du Canada, le King Kam, offre une résolution exceptionnelle (quatre fois meilleure que celle d'un photo-téléphone standard actuel à 300 kilopixels) ainsi qu'un flash intégré, deux écrans couleur et la capacité de prendre des photos, de les envoyer ou de les sauvegarder grâce au puissant service de messagerie photo de TELUS Mobilité.
- Kyocera K494 Energi : Caractérisé par un style et des possibilités de personnalisation uniques, le Kyocera Energi, très branché, comprend des façades que l'utilisateur peut changer pour refléter son humeur du moment et son style personnel. Permettant de télécharger des sonneries, des images et des jeux, le téléphone Energi comprend une lampe de poche intégrée, une horloge mondiale et un chronomètre.

TELUS appuie la collectivité et les programmes d'aide humanitaire destinée aux victimes du tsunami

A la fin de 2004 et au début de 2005, TELUS et les membres de son équipe ont fait d'importantes contributions aux efforts d'aide humanitaire pour l'Asie du Sud. TELUS a rapidement annoncé la mise sur pied d'un programme de dons en vertu duquel TELUS a contribué un montant correspondant au total des dons faits par ses employés à la Croix Rouge, à Oxfam ainsi qu'à UNICEF, jusqu'à concurrence de 250 000 \$. Ensemble, nous avons donné plus de 575 000 \$ aux programmes de secours.

En novembre, le Centre canadien du film a annoncé avoir reçu un don de 3 M\$ de la Fondation TELUS. Cette fondation a été établie par TELUS dans le but d'encourager l'excellence et la créativité au sein des secteurs canadiens du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias. Ce don sera investi directement dans des talents et des projets canadiens par l'intermédiaire du Fonds d'innovation TELUS pour le cinéma, la télévision et les nouveaux médias. Il permettra en outre d'améliorer les programmes actuels du Centre canadien du film en matière de formation, de production, de promotion et de bourses d'études.

TELUS a également annoncé qu'elle allait continuer de soutenir le golf en Alberta en prorogeant de trois ans l'omnium TELUS d'Edmonton (TELUS Edmonton Open) dans le cadre du Canadian Tour, soit jusqu'en 2007. TELUS appuie le tournoi et le Canadian Tour depuis 1996. L'édition de 2005 de l'omnium TELUS d'Edmonton se tiendra au Edmonton Country Club du 27 juin au 3 juillet prochains et 156 golfeurs y prendront part pour se disputer une bourse de 150 000 \$.

Nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration de TELUS

En décembre, TELUS a annoncé la nomination de R.E.T. (Rusty) Goepel au sein de son conseil d'administration. M. Goepel est actuellement le premier vice-président de la division canadienne de Raymond James Financial. Il est le président du Business Council of BC et du groupe de partenaires Yellow Point Equity, et il a été un administrateur de nombreuses organisations dont le Comité d'organisation des Jeux olympiques de 2010 à Vancouver, de la Vancouver Airport Authority, de Spur Ventures, d'Amerigo Resources et de Premium Brands Ltd. M. Goepel fait partie des comités

consultatifs sur les régimes de retraite de l'Université Simon Fraser et de l'Association olympique canadienne, et il a reçu la Médaille du jubilé de la Reine pour son leadership dans le monde des affaires et son service à la collectivité.

M. Goepel a été nommé à l'un des deux postes du conseil d'administration qui avaient été laissés vacants par d'anciens dirigeants de Verizon lorsque cette société a cédé sa participation dans TELUS en décembre 2004.

Des cadres supérieures de TELUS ont été honorées par le Women's Executive Network

En novembre, le Women's Executive Network (Réseau des femmes d'affaires) a inclus deux cadres supérieures de TELUS parmi sa liste annuelle des femmes les plus puissantes du Canada. Janet Yale, vice-présidente directrice des affaires juridiques, gouvernementales et réglementaires, et Karen Radford, vice-présidente directrice et présidente pour les solutions de partenariats de TELUS, ont toutes deux figuré au sein du palmarès des cent femmes les plus puissantes du Canada en 2004 (Canada's Most Powerful Women: Top 100). Des femmes de partout au Canada ont été honorées, dans diverses catégories, dont : les dirigeantes d'entreprises, les entrepreneures, le secteur public, les chefs de file, les professionnelles, les pionnières et les championnes. Mmes Radford et Yale ont été honorées dans la catégorie des dirigeantes d'entreprises. Veuillez consulter le site www.powerwomen.ca pour obtenir la liste complète des lauréates.

Un comité consultatif indépendant a sélectionné Mmes Yale et Radford en raison de leurs réussites professionnelles ainsi que de leur engagement à aider leurs collectivités. Mme Yale travaille avec le Centre national des Arts, Centraide et l'Hôpital d'Ottawa, tandis que Mme Radford est reconnue pour son engagement auprès d'organismes pour la jeunesse et pour son rôle de mentor auprès de chefs de file de la relève.

Le rapport annuel de TELUS pour 2003 est nommé le meilleur rapport au Canada

Pour une dixième année consécutive, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a salué TELUS pour son excellence en matière de présentation de l'information financière. A l'occasion du Concours des meilleurs rapports d'entreprise de l'ICCA, en décembre, TELUS s'est vu décerner le prix d'excellence pour le meilleur rapport annuel, tous secteurs d'activités confondus. Le rapport annuel de TELUS pour 2003 a également remporté la palme dans le secteur des communications et des médias.

Le Concours des meilleurs rapports d'entreprise de l'ICCA reconnaît l'excellence en matière de présentation de l'information financière par des entreprises dans quatre catégories : rapport annuel, information sur la gouvernance d'entreprise, diffusion par voie électronique et information sur le développement durable. Le jury a souligné que TELUS est allée bien au-delà des exigences relatives à la présentation de l'information, démontrant clairement les objectifs clés de la société, soit la responsabilisation et la transparence. La qualité hors pair de la version électronique du rapport annuel et des rubriques intitulées Rapport de gestion et Risques et incertitudes a été particulièrement soulignée.

TELUS rachètera des débentures convertibles

Le 16 février, TELUS a annoncé son intention de racheter au pair, le 16 juin 2005, la totalité des 149,6 millions de dollars de ses débentures convertibles non garanties à droit de vote subordonné portant intérêt à 6,75 % et arrivant à échéance le 15 juin 2010. Les débentures convertibles de TELUS avaient été émises, à l'origine, en échange de

toutes les débentures convertibles en circulation de Clearnet Communications Inc. et sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole T.DB.

Il n'est pas certain que ce rachat aura lieu comme prévu. TELUS Corporation ne doit exécuter ce rachat que dans la mesure où un avis de rachat officiel est présenté au fiduciaire des débentures convertibles non garanties à droit de vote subordonné portant intérêt à 6,75 % et arrivant à échéance le 15 juin 2020.

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de vingt cents (0,20 \$) par action ordinaire et par action sans droit de vote en circulation, payable le 1er avril 2005 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des bureaux le 11 mars 2005.

Énoncés prospectifs

Le présent document et le rapport de gestion contiennent des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société ») qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions ou autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la concurrence, l'évolution de l'économie, les exigences en matière de financement et d'endettement, les questions fiscales, les ressources humaines (y compris le dénouement des questions de relations de travail en cours), les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation, les risques liés aux processus, les menaces causées par l'homme et les menaces naturelles, la santé et la sécurité, les litiges, les événements touchant la poursuite des activités et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information complets publiés par la société, y compris la notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (y compris sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et aux États-Unis (y compris sur le site EDGAR à l'adresse www.sec.gov).

Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel 2003 de TELUS ainsi qu'aux mises à jour importantes présentées dans les rapports intermédiaires de 2004.

La société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour d'autres motifs.

Rapport de gestion – Le 16 février 2005

Le texte qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres et les périodes de douze mois terminés les 31 décembre 2004 et 2003. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci. Le rapport de gestion du quatrième trimestre comporte d'importantes mises à jour comparativement au rapport de gestion présenté dans le rapport annuel 2003 de TELUS et dans ses rapports intermédiaires des premier, deuxième et troisième trimestres de 2004. Les conventions comptables sont conformes à celles décrites dans le rapport annuel 2003, sauf en ce qui concerne deux faits nouveaux pour lesquels une analyse est fournie à la rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les conventions comptables ».

Le rapport de gestion a été revu par le comité de vérification de TELUS le 15 février 2005 et approuvé par le conseil d'administration de cette dernière le 16 février 2005. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

Mesures non définies par les PCGR

La société a publié de l'information au sujet de certaines mesures non définies par les PCGR et l'inclut dans l'information présentée parce qu'elles constituent des mesures auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation. Sur une base consolidée, les mesures non définies par les PCGR servent à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement, qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables et qu'on n'y accorde pas plus d'importance qu'aux mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Pour de plus amples renseignements sur la définition, le calcul et le rapprochement des mesures non définies par les PCGR présentées dans les états consolidés, les lecteurs doivent se reporter à la rubrique 11, « Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation ».

Rapport de gestion – table des matières

Rubrique	Contenu
1. Rendement global	Résumé des résultats du quatrième trimestre et description du rendement par rapport aux objectifs annuels établis pour l'exercice 2004.
2. Activités principales, vision et stratégie	Activités récentes de TELUS à l'appui de ses six impératifs stratégiques.
3. Catalyseurs clés de rendement	Compte rendu de certaines priorités de la société pour 2004.
4. Capacité d'obtenir des résultats	Description des facteurs qui influent sur la capacité de mettre en œuvre les stratégies, de gérer les catalyseurs clés de rendement et d'obtenir des résultats.
5. Résultats d'exploitation	Analyse détaillée des résultats d'exploitation du quatrième trimestre.
6. Situation financière	Analyse des modifications importantes apportées au bilan pour l'exercice complet.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, des arrangements hors bilan ainsi que d'autres informations.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	Description des estimations comptables critiques aux fins de l'établissement des résultats financiers et description de deux modifications de conventions comptables effectuées en 2004.
9. Perspectives pour 2005	Analyse des perspectives, des objectifs opérationnels et financiers, des programmes de financement et des hypothèses clés pour 2005.
10. Risques et incertitudes	Description des risques et incertitudes avec lesquels TELUS doit composer.
11. Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation	Description, calcul et rapprochement de certaines mesures qu'utilise la direction.

1. Rendement global

1.1 Importance de l'information aux fins de divulgation

La direction décide si une information est « importante » ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée.

1.2 Sommaire des résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Produits d'exploitation	1 964,9	1 825,6	7,6 %	7 581,2	7 146,0	6,1 %
BAIIA ¹⁾	766,6	682,8	12,3 %	3 090,6	2 815,8	9,8 %
Produits d'exploitation	349,1	258,4	35,1 %	1 447,5	1 163,0	24,5 %
Bénéfice net	135,6	47,8	183,7 %	565,8	324,4	74,4 %
Bénéfice par action, de base	0,38	0,13	192,3 %	1,58	0,92	71,7 %
Bénéfice par action, dilué	0,37	0,13	184,6 %	1,57	0,91	72,5 %
Dividendes en espèces déclarés par action	0,20	0,15	33,3 %	0,65	0,60	8,3 %
Rentrées liées aux activités d'exploitation	613,8	409,8	49,8 %	2 538,1	2 133,8	18,9 %
Sorties liées aux activités d'investissement	342,8	421,4	(18,7) %	1 299,5	1 197,8	8,5 %
Dépenses en immobilisations	343,4	435,4	(21,1) %	1 319,0	1 252,7	5,3 %
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	3,3	(84,5)	103,9 %	(348,3)	(920,8)	62,2 %
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	121,9	71,5	70,5 %	1 297,3	844,9	53,5 %

1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».
 2) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».

Les produits d'exploitation et le BAIIA consolidés ont augmenté considérablement au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. Cette augmentation est attribuable à la croissance importante de TELUS Mobilité ainsi qu'aux résultats améliorés du secteur Communications, qui a enregistré une croissance séquentielle de ses produits d'exploitation sur trois trimestres, ainsi qu'une croissance sur douze mois aux troisième et quatrième trimestres de 2004. Le bénéfice net a progressé en raison de la rentabilité accrue de l'exploitation, de la diminution des coûts de financement ainsi que de la baisse des taux d'imposition effectifs. Le bénéfice par action de base et dilué a augmenté au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003, en raison de la hausse du bénéfice net, qui a été contrebalancée en partie par l'accroissement du nombre d'actions en circulation. La croissance solide du BAIIA et la réduction des paiements au titre des initiatives de restructuration ont contribué à l'augmentation des flux de trésorerie disponibles. Les sorties liées aux activités de financement ont reculé, en raison surtout des remboursements moindres effectués au titre de la dette venant à échéance en 2004.

1.3 Rendement par rapport aux objectifs et aux indications révisées

TELUS a atteint ou excédé tous ses objectifs initiaux pour 2004 liés aux résultats consolidés, sauf en ce qui concerne les dépenses en immobilisations. TELUS Mobilité a excédé ou atteint tous ses objectifs initiaux, et le secteur Communications de TELUS n'a pas atteint ses objectifs initiaux, sauf en ce qui concerne les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse. TELUS a atteint ou excédé toutes ses indications définitives pour 2004 au chapitre des résultats consolidés et sectoriels.

Rendement par rapport aux objectifs et aux indications définitives pour 2004	Résultats de 2004	Objectifs initiaux pour 2004	Résultat	Indications définitives pour 2004	Résultat
<p>✓✓ Excède la tranche supérieure de l'objectif ou de l'indication</p> <p>✓ Objectif ou indication atteint</p> <p>x Objectif ou indication non atteint</p>					
Chiffres consolidés					
Produits d'exploitation	7,581 G\$	7,45 G\$ à 7,55 G\$	✓✓	7,5 G\$ à 7,575 G\$	✓✓
BAlIA ¹⁾	3,09 G\$	2,95 G\$ à 3,05 G\$	✓✓	3,05 G\$ à 3,1 G\$	✓
Bénéfice par action – de base	1,58 \$	1,05 \$ à 1,25 \$	✓✓	1,50 \$ à 1,55 \$	✓✓
Dépenses en immobilisations	1,319 G\$	Environ 1,225 G\$	X	Environ 1,3 G\$	✓
Flux de trésorerie disponibles ²⁾³⁾	1,30 G\$	1,13 G\$ à 1,23 G\$	✓✓	1,25 G\$ à 1,3 G\$	✓
Ratio dette nette/BAlIA ⁴⁾	2,1 fois	2,5 fois ou moins	✓✓	2,2 fois ou moins	✓
Secteur Communications					
Produits (externes)	4,769 G\$	4,8 G\$ à 4,85 G\$	X	4,725 G\$ à 4,775 G\$	✓
Produits en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	561 M\$⁵⁾	Environ 610 M\$	X	545 M\$ à 555 M\$	✓✓
BAlIA	1,948 G\$	1,975 G\$ à 2,025 G\$	X	1,925 G\$ à 1,95 G\$	✓
BAlIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	(22) M\$	Environ 5 M\$	X	(20) M\$ à (25) M\$	✓
Dépenses en immobilisations	964 M\$	Environ 875 M\$	X	Environ 950 M\$	✓
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	128 100	Environ 125 000	✓	Environ 125 000	✓
Secteur Mobilité					
Produits (externes)	2,812 G\$	2,65 G\$ à 2,7 G\$	✓✓	2,775 G\$ à 2,8 G\$	✓✓
BAlIA	1,142 G\$	975 M\$ à 1,025 G\$	✓✓	1,125 G\$ à 1,15 G\$	✓
Dépenses en immobilisations	355 M\$	Environ 350 M\$	✓	Environ 350 M\$	✓
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	512 400	375 000 à 425 000	✓✓	425 000 à 475 000	✓✓

1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAlIA) ».

2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».

3) Flux de trésorerie disponibles (méthode appliquée en 2004).

4) Compte tenu du BAlIA (sauf les coûts de restructuration). Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures liées à la situation de trésorerie et aux sources de financement ».

5) Comprend des produits d'exploitation de 4,6 millions de dollars provenant d'ADCOM.

2. Activités principales, vision et stratégie

2.1 Impératifs stratégiques

TELUS continue d'être guidée par les six impératifs stratégiques qui ont été établis il y a quatre ans et qui constituent les directives sur lesquelles se base la société pour exercer ses activités. Voici certaines des activités récentes effectuées par TELUS eu égard à ces impératifs :

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de TELUS sur ses activités de base

En novembre 2004, TELUS a acquis les actions d'ADCOM, Inc., la plus importante société de vidéoconférence au Canada, moyennant une contrepartie en espèces de 12,2 millions de dollars. En réalisant cette acquisition, TELUS a accru son effectif de 80 employés environ, et elle a acquis une nouvelle clientèle, ainsi que les activités réparties dans plusieurs emplacements et l'équipement de pointe de cette société. Les bureaux d'ADCOM sont situés à Calgary, Edmonton, Ottawa, Montréal et Halifax. Les produits d'exploitation annuels d'ADCOM se sont établis à 24,7 millions de dollars en 2003. Également en novembre, TELUS Sourcing Solutions a signé un accord avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, qui vise la fourniture à ce dernier de systèmes et services de paie. Environ 141 employés du gouvernement provincial sont passés à l'emploi de TELUS.

En décembre 2004, Verizon a vendu sa participation de 20,5 %, ou 73,5 millions d'actions, dans TELUS, dans le cadre d'un placement secondaire. En vertu de la convention de relations à long terme conclue entre les sociétés, Verizon doit obtenir l'approbation d'une majorité des administrateurs indépendants de TELUS et elle doit permettre à TELUS de négocier des modalités favorables pour que l'opération soit menée à terme. TELUS a reçu 148,1 millions de dollars (125 millions de dollars US) et, conformément aux modifications apportées aux conventions à long terme, les frais annuels payables à Verizon ont été réduits à un montant nominal. Le placement secondaire a augmenté le flottant des actions de TELUS d'environ 26 % et, par le fait même, la liquidité des titres de négociation, et il a accru le nombre d'actionnaires. Par ailleurs, TELUS Mobilité et Verizon Wireless ont élargi le champ de leurs conventions d'itinérance en vigueur.

Au quatrième trimestre, TELUS a également vendu plusieurs propriétés immobilières pour un produit total de 9,4 M\$. Le total du produit de la vente de propriétés et d'autres actifs non stratégiques s'est établi à 27,6 millions de dollars pour l'exercice.

3. Catalyseurs clés de rendement

TELUS est concentrée sur six priorités pour 2004 afin de rehausser la performance opérationnelle. Voici certains progrès récents accomplis à ce chapitre :

3.1 Conclure une convention collective

Conclure une convention collective demeure une priorité pour 2005. La décision récente du Conseil canadien des relations industrielles (le « CCRI »), qui renverse l'ordonnance d'arbitrage exécutoire rendue il y a un an, a donné lieu à la reprise des négociations collectives par les parties concernées. Nous mettrons tout en œuvre pour assurer l'aboutissement de ces négociations amorcées en 2000, qui se fait attendre depuis longtemps. La situation concernant certaines décisions prises par le CCRI en 2004 et certains appels connexes s'établit comme suit :

Appel visant le réexamen des décisions 1004 et 271 du CCRI

En février 2004, TCI a déposé auprès du CCRI et de la Cour d'appel fédérale des demandes de réexamen des décisions antérieures du CCRI, qui imposaient une interdiction de communication et exigeaient que TCI offre un arbitrage exécutoire au Telecommunications Workers Union (TWU). Le 8 avril 2004, dans sa décision 271, le CCRI a fait connaître, eu égard aux plaintes déposées, les raisons l'ayant mené à rendre ses décisions antérieures. Le CCRI a imposé une autre interdiction de communication à TCI, en ce qui a trait à toutes communications entre cette dernière et les employés des unités de négociation portant sur des questions d'emploi et d'intérêt collectif, jusqu'à ce que les conditions prévues par le Code canadien du travail eu égard à l'obtention du droit de grève ou de lock-out aient été satisfaites. TCI a ensuite déposé une demande visant le réexamen et la révision judiciaire de la décision du CCRI rendue le 8 avril 2004. La Cour d'appel fédérale a accueilli la demande de suspension présentée par TCI relativement à sa demande de révision judiciaire, jusqu'à ce que le CCRI fasse connaître sa décision eu égard au réexamen. Le CCRI a rendu une décision sommaire le 2 février 2005, qui infirme son ordonnance d'arbitrage exécutoire. De plus, le CCRI a annulé l'interdiction de communication générale imposée en avril 2004 et rétabli son interdiction plus restreinte imposée en janvier 2004, qui concerne toutes communications avec les employés des unités de négociation portant sur des questions de relations de travail et sur les négociations. Le CCRI n'a toujours pas fourni à TCI toutes les raisons à l'appui de sa décision. Entre-temps, TCI a demandé que la demande de révision judiciaire déposée auprès de la Cour d'appel fédérale soit suspendue jusqu'à ce que le CCRI fasse connaître par écrit toutes les raisons à l'appui de sa décision rendue en février 2005. TCI attend toujours que la Cour d'appel fédérale tranche la question. Le 16 février 2005, le Telecommunications Workers Union a déposé une demande auprès de la Cour d'appel fédérale concernant cette dernière décision du CCRI qui renversait la décision antérieure du Conseil selon laquelle les parties avaient été mises en arbitrage exécutoire.

Appel des décisions 1088 et 278 du CCRI

Dans ses décisions 1088 et 278, le CCRI a déclaré que les membres non syndiqués de l'équipe TELUS Mobilité, principalement en Ontario et au Québec qui exécutent des tâches semblables à celles de leurs contreparties syndiquées chez Mobilité de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, devraient être inclus dans l'unité de négociation représentée par le TWU sans avoir la possibilité d'exprimer leur souhait dans le cadre d'un scrutin de représentation. La demande de révision judiciaire des décisions 1088 et 278 déposée par TELUS Mobilité auprès de la Cour d'appel fédérale a fait l'objet d'une audition en octobre 2004, et la Cour l'a rejetée le 16 décembre 2004. En février 2005, TELUS Mobilité a déposé une autorisation d'en appeler de la décision auprès de la Cour suprême du Canada.

Le 4 février 2005, le CCRI a rendu une décision qui vise à inclure les anciens employés de QuébecTel Mobilité (personnel de bureau et d'administration) représentés par le Syndicat québécois des employés de TELUS, section locale 5044 (le « SQET »), dans l'unité de négociation représentée par le TWU. Le CCRI a également confirmé que les anciens employés de QuébecTel Mobilité (professionnels) représentés par le Syndicat des agents de maîtrise de TELUS, section locale 5144 (le « SAMT »), demeurerait une unité de négociation distincte qui continuera d'être représentée par le SAMT.

4. Capacité d'obtenir des résultats

4.1 Capacités opérationnelles – TELUS Communications

Un peu moins du tiers des produits d'exploitation du secteur Communications sont actuellement assujettis à la réglementation des tarifs prescrite par le CRTC. Les services réglementés comprennent les services aux clients résidentiels et aux clients d'affaires, les services aux concurrents ainsi que les services de téléphone public.

Dans le passé, la direction a déterminé qu'il y avait lieu de se pencher sur la baisse des sources de produits d'exploitation et de la rentabilité des services filaires. Cette baisse découle des tendances qui se maintiennent au sein de l'industrie, notamment la diminution du nombre de lignes d'accès, la diminution des produits tirés des services interurbains en raison de la concurrence sur le plan des prix et de l'utilisation moindre de ces services attribuable en partie à l'adoption de nouvelles technologies, ainsi que les marges moindres liées aux nouvelles sources de produits d'exploitation. Afin de résoudre ces problèmes, TELUS a pris des mesures pour contrebalancer ces facteurs de trois façons. Premièrement, TELUS saisit les occasions de croissance liées aux activités non titulaires dans l'important marché des services aux clients d'affaires en Ontario et au Québec, et elle se concentre particulièrement sur les solutions de données gérées et IP. Deuxièmement, dans les régions où elle offre des services titulaires, TELUS a décidé d'investir dans le lancement d'une gamme de services numériques et sans fil intégrés et évolués, dans le cadre de l'initiative « Future Friendly Home ». Troisièmement, TELUS vise l'amélioration constante de son efficience et de sa productivité, afin d'assouplir sa structure de coûts et d'assurer le maintien de ses marges à moyen terme. TELUS Communications a obtenu des résultats fructueux en 2004 et notamment accru les produits d'exploitation tirés des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT au deuxième semestre de 2004, lancé deux nouveaux services, à savoir TELUS Home Networking et TELUS HomeSitter, et mis en œuvre des initiatives en matière d'efficacité opérationnelle. Il est encourageant de noter que TELUS Communications a enregistré une croissance séquentielle de ses produits d'exploitation aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2004, ainsi qu'une augmentation sur douze mois aux troisième et quatrième trimestres de 2004.

En 2004, TELUS Communications a comptabilisé des coûts de restructuration de 52,6 millions de dollars liés à trois nouvelles initiatives. Compte tenu de la vive concurrence de la part des sociétés de télécommunications existantes et des plans des sociétés de câblodistribution et des autres concurrents visant la prestation de services voix sur IP accusés dans les territoires titulaires de TELUS, les initiatives en matière d'efficacité opérationnelle demeurent une nécessité en 2005.

4.2 Capacités opérationnelles – TELUS Mobilité

Les services sans fil ne sont pas réglementés par le CRTC.

Dans le cadre de la solide croissance que le marché des services sans fil en général continue d'afficher, les résultats de TELUS Mobilité se sont classés parmi les meilleurs de plusieurs façons. L'accent mis sur le service à la clientèle, les solutions à valeur ajoutée et la qualité supérieure du réseau a permis à notre clientèle croissante de profiter d'un service exceptionnel. En raison de l'accent stratégique mis sur la croissance rentable des services sans fil et sur l'efficacité opérationnelle, un pourcentage important des produits supplémentaires tirés des services de réseau continue d'accroître le BAIIA. Par conséquent, TELUS Mobilité génère une marge du BAIIA supérieure à celle de ses homologues. Cette performance a permis à TELUS Mobilité d'obtenir, en novembre 2004, pour un troisième trimestre d'affilée, le titre de meilleur exploitant sans fil en Amérique du Nord décerné par N. Moore Capital.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Le programme de financement de TELUS pour 2004 visait à utiliser les flux de trésorerie disponibles générés par ses activités commerciales pour réduire ou racheter sa dette ainsi que l'encours au titre de son programme de titrisation des créances, et pour racheter les actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc. détenues par le public. Comme cela était prévu, de nouvelles facilités de crédit d'un montant de 1,6 milliard de dollars ont été obtenues en mai 2004, la société a maintenu ses programmes de couverture de taux de change, et le pourcentage de la dette à taux fixe a été ramené à 93,2 % grâce à une série de swaps de taux d'intérêt fixes-variables.

En 2004, TELUS a remboursé une tranche approximative de 210 millions de dollars de sa dette échéant en août, réduit de 150 millions de dollars le produit en espèces tiré de la vente de créances titrisées et racheté 72,8 millions de dollars d'actions préférentielles et privilégiées. Par suite de l'acceptation de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités par la Bourse de Toronto, à la mi-décembre, un total de 2 207 111 actions ordinaires et actions sans droit de vote ont été rachetées pour annulation, moyennant un décaissement de 78,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2004, le ratio dette nette/BAIIA était de 2,1 fois, et le ratio dette nette/total des capitaux investis se chiffrait à 47,9 %, ce qui signifie que TELUS a atteint plus rapidement que cela n'était prévu les indications initiales visées pour l'exercice 2004, soit un ratio dette nette/BAIIA de 2,5 fois ou moins, ainsi que les objectifs à long terme, à savoir un ratio dette nette/BAIIA de 2,2 fois ou moins et un ratio dette nette/total de capitaux investis de 45 % à 50 %. En octobre 2004, la société a établi, sur une base prospective, un objectif selon lequel le ratio de distribution doit correspondre à 45 % à 55 % du résultat net.

Compte tenu du fait que l'encaisse s'établit à 896,5 millions de dollars au 31 décembre 2004, que les facilités de crédit non utilisées disponibles se chiffrent à 1,6 milliard de dollars et que les activités d'exploitation génèrent des flux de trésorerie, la Société estime qu'elle dispose de suffisamment de capacités pour financer ses besoins en 2005 et pour refinancer ses besoins en 2006. Se reporter à la rubrique 9.2, « Programme de financement de 2005 ». [Le 16 février 2005, TELUS a annoncé qu'elle avait l'intention de racheter ses 149,6 millions de dollars de débentures convertibles à 6,75 % à leur valeur nominale, le 16 juin 2005.]

5. Résultats d'exploitation

5.1 Renseignements généraux

Les secteurs d'exploitation isolables de la société, qui reflètent la structure organisationnelle de TELUS et sont utilisés pour la gestion de l'entreprise, sont TELUS Communications et TELUS Mobilité. Les deux secteurs se distinguent sur la base de la gestion, des produits et services, des canaux de distribution, de la technologie et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T4 2004	T3 2004	T2 2004	T1 2004	T4 2003	T3 2003	T2 2003	T1 2003
Produits d'exploitation par secteur (externes)								
Secteur TELUS Communications	1 209,3	1 199,9	1 189,0	1 171,1	1 182,4	1 186,3	1 209,2	1 208,5
Secteur TELUS Mobilité	755,6	747,0	676,6	632,7	643,2	619,9	564,1	532,4
Produits d'exploitation (consolidés)	1 964,9	1 946,9	1 865,6	1 803,8	1 825,6	1 806,2	1 773,3	1 740,9
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	19,8	16,2	0,7	15,9	16,2	2,3	3,3	6,5
Bénéfice net	135,6	156,6	172,3	101,3	47,8	114,1	73,0	89,5
Par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation (moyenne pondérée)								
- De base	0,38	0,44	0,48	0,28	0,13	0,32	0,21	0,26
- Dilué(e)	0,37	0,43	0,48	0,28	0,13	0,32	0,21	0,26
Dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation	0,20	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15

La tendance observée dans les produits d'exploitation continue de refléter la croissance solide des services sans fil attribuée à l'augmentation du nombre d'abonnés et à l'amélioration des produits moyens par appareil d'abonné (« PMPA »). Les produits d'exploitation de TELUS Communications ont connu une augmentation pour un troisième trimestre d'affiliée, en raison de la conclusion de nouveaux contrats. Les produits élevés tirés des services de transmission de données ont contribué à la hausse des produits d'exploitation du secteur Communications aux troisième et quatrième trimestres de 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003, mais ils ont été contrebalancés en partie par la légère diminution des produits d'exploitation relatifs aux services de transmission de la voix et aux ventes d'équipement. Les produits d'exploitation du secteur Communications comprennent l'incidence des décisions sur le plafonnement des prix réglementaire.

Des coûts de restructuration ont été comptabilisés en 2003 et en 2004, en raison des initiatives du secteur Communications.

Le bénéfice net et le bénéfice par action reflètent une rentabilité d'exploitation améliorée, ainsi qu'une baisse des intérêts sur les dettes à long terme et à court terme. Les ajouts bruts d'abonnés ainsi que les coûts d'acquisition et ventes d'équipement connexes de TELUS Mobilité et, dans une mesure moindre, les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse de TELUS Communications revêtent un caractère hautement saisonnier au quatrième trimestre. D'importants paiements d'intérêt semestriels sont également effectués au quatrième trimestre.

Pour cinq des périodes présentées plus haut, le bénéfice net et le bénéfice par action comprenaient l'incidence favorable importante du règlement de questions d'ordre fiscal ainsi que les ajustements en découlant, comme il est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T4 2004	T3 2004	T2 2004	T1 2004	T4 2003	T3 2003	T2 2003	T1 2003
Incidence approximative sur le bénéfice net	14	—	45	14	—	19	—	53
Incidence approximative sur le bénéfice par action	0,04	—	0,13	0,04	—	0,05	—	0,15
Bénéfice de base par action approximatif, compte non tenu de l'incidence favorable du règlement de questions d'ordre fiscal	0,34	0,44	0,35	0,24	0,13	0,27	0,21	0,11

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

(en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Produits d'exploitation	1 964,9	1 825,6	7,6 %	7 581,2	7 146,0	6,1 %
Charges d'exploitation	1 178,5	1 126,6	4,6 %	4 438,0	4 301,9	3,2 %
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	19,8	16,2	22,2 %	52,6	28,3	85,9 %
BAIIA ¹⁾	766,6	682,8	12,3 %	3 090,6	2 815,8	9,8 %
Marge du BAIIA (%) ²⁾	39,0	37,4	1,6 pt	40,8	39,4	1,4 pt

1) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».
2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

Les produits d'exploitation et le BAIIA consolidés ont augmenté considérablement au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003, en raison de la hausse des produits d'exploitation de TELUS Mobilité de 17,7 % au quatrième trimestre et de 19,3 % au cours de l'exercice, les charges d'exploitation de TELUS Mobilité ayant seulement augmenté de 2,4 % et de 8,4 %, respectivement. Les produits d'exploitation du secteur Communications de TELUS ont connu une hausse modeste de 2,4 % au quatrième trimestre et ils sont demeurés dans l'ensemble inchangés et se sont établis à (0,3) % pour l'exercice; les charges d'exploitation de ce secteur ont augmenté de 5,1 % et de 0,4 % pour les périodes correspondantes. Les charges ont augmenté afin de maintenir des niveaux de service élevés et de fournir des services internes aux clients, et elles ont été compensées en partie par les économies découlant du programme d'efficacité opérationnelle ayant pris fin en 2003. Les coûts de restructuration du secteur Communications comptabilisés au titre des initiatives en matière d'efficacité opérationnelle se sont établis à 52,6 millions de dollars pour l'exercice 2004, ce qui constitue une augmentation de 24,3 millions de dollars par rapport à 2003.

Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur Communications », ainsi qu'à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur Mobilité ».

Amortissement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Amortissement des immobilisations corporelles	338,3	323,4	4,6 %	1 307,8	1 272,9	2,7 %
Amortissement des actifs incorporels	79,2	101,0	(21,6) %	335,3	379,9	(11,7) %
	417,5	424,4	(1,6) %	1 643,1	1 652,8	(0,6) %

Le total de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels a peu varié au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004. L'amortissement accru des immobilisations corporelles et des actifs incorporels découlant de l'augmentation des immobilisations liées aux réseaux de transmission de données et aux services sans fil, l'amortissement accru de certaines immobilisations corporelles et les radiations d'équipement de réseau et d'immobilisations liées aux logiciels en 2004 ont été en grande partie contrebalancés par un amortissement moindre résultant du fait que certains logiciels sont maintenant pleinement amortis et découlant de la radiation de certaines immobilisations liées aux logiciels effectuée au cours de l'exercice 2003.

Autres charges, montant net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
	8,7	3,5	148,6 %	8,7	23,3	(62,7) %

Les autres charges comprennent la charge liée à la titrisation de créances, les gains et pertes sur la cession de propriétés, le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements en actions ou de placements de portefeuille, ainsi que les dons de bienfaisance. La charge liée à la titrisation de créances a reculé de 0,9 million de dollars et de 9,8 millions de dollars, respectivement, au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003. Ce recul découle de la réduction du montant des créances titrisées. Se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances ». À l'expiration de l'offre de TELUS visant l'acquisition de Microcell, au quatrième trimestre de 2004, des coûts d'acquisition accumulés d'environ 5 millions de dollars ont été radiés. Par ailleurs, les gains nets liés à la vente d'un terrain et de plusieurs bâtiments et aux placements ont augmenté de 5,9 millions de dollars et de 10,4 millions de dollars, respectivement, au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, par rapport à 2003. La charge liée aux dons de bienfaisance continue de refléter l'objectif de TELUS, qui vise le versement d'une contribution égale à au moins 1 % du bénéfice avant impôts, dans le cadre du programme Imagine de la société.

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, obligations à court terme et autres	160,9	165,5	(2,8) %	655,5	683,0	(4,0) %
Pertes (gains) de change	(2,1)	(0,4)	—	(3,1)	(0,4)	—
Intérêts créditeurs	(6,0)	(1,4)	—	(39,1)	(43,3)	9,7 %
	152,8	163,7	(6,7) %	613,3	639,3	(4,1) %

Les intérêts sur les dettes à long terme et à court terme ont diminué, en raison principalement du remboursement des facilités de crédit bancaires, des billets à moyen terme et des obligations hypothécaires de premier rang, effectué en 2003, ainsi que du remboursement des débentures et des billets à moyen terme de TELUS Communications Inc. effectué au troisième trimestre de 2004. Comme TELUS maintient un programme de couverture comprenant des swaps de devises, ses coûts de financement à long terme ont généralement été insensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. La dette, qui comprend la dette à long terme, la tranche à court terme et le passif de couverture reporté, mais qui exclut l'encaisse disponible, s'est chiffrée à 7 374,2 millions de dollars au 31 décembre 2004, comparativement à 7 576,7 millions de dollars au 31 décembre 2003. Les intérêts créditeurs constatés découlent principalement des remboursements d'impôts (26,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2004 et 38,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2003) reçus à la suite du règlement de diverses questions d'ordre fiscal, ainsi que des intérêts reçus sur l'encaisse et les placements temporaires.

Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi	64,9	34,3	89,2 %	286,6	185,7	54,3 %
Écart de taux d'imposition appliqués au règlement de questions fiscales de l'exercice précédent, et ajustements en découlant	(14,2)	—	—	(50,3)	(49,7)	(1,2) %
Réévaluation des actifs et passifs d'impôts futurs liées aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi	(12,9)	13,6	—	(12,9)	13,6	—
Impôt des grandes sociétés et autres	12,6	(5,1)	— %	31,7	23,1	37,2 %
	50,4	42,8	17,8 %	255,1	172,7	47,7 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	34,6	37,6	(3,0) pts	34,7	37,1	(2,4) pts
Taux effectifs (en %)	26,9	46,9	(20,0) pts	30,9	34,5	(3,6) pts

Les impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi ont augmenté en raison de la hausse du bénéfice avant impôts de 96,4 millions de dollars et de 325,1 millions de dollars, respectivement, contrebalancée en partie par la diminution des taux d'imposition combinés. L'économie d'impôts était liée aux pertes fiscales reportées des exercices antérieurs et au règlement de questions d'ordre fiscal et aux ajustements en découlant portant sur des exercices antérieurs assortis de taux d'imposition supérieurs. La réévaluation des soldes d'impôts futurs découle des modifications des taux d'imposition fédéral et provinciaux.

Part des actionnaires sans contrôle (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
1,6	0,6	166,7 %	4,6	3,3	39,4 %	

La part des actionnaires sans contrôle représente principalement la participation d'associés minoritaires dans plusieurs petites filiales.

Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
—	0,9	(100,0) %	1,8	3,5	(48,6) %	

Aucun autre dividende préférentiel et privilégié ne sera versé dans des périodes ultérieures en conséquence du rachat de toutes les actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc. détenues dans le public, qui a pris fin le 3 août 2004.

5.4 Résultats du secteur Communications

Produits d'exploitation – Secteur Communications (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Services locaux de transmission de la voix	534,4	537,7	(0,6) %	4	2 160,7	(0,7) %
Services interurbains de transmission de la voix	229,7	232,3	(1,1) %	921,3	961,1	(4,1) %
Services de transmission de données	372,8	341,0	9,3 %	4	1 368,1	3,5 %
Autres	72,4	71,4	1,4 %	286,2	296,5	(3,5) %
				4 769,		
Produits d'exploitation externes	1 209,3	1 182,4	2,3 %	3	4 786,4	(0,4) %
Produits tirés d'activités intersectorielles	24,6	23,1	6,5 %	96,6	94,5	2,2 %
				4 865,		
Total des produits d'exploitation	1 233,9	1 205,5	2,4 %	9	4 880,9	(0,3) %

Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Communications			
(en milliers)	Aux 31 décembre		
	2004	2003	Variation
Lignes résidentielles d'accès au réseau	3 047	3 086	(1,3) %
Lignes commerciales d'accès au réseau	1 761	1 784	(1,3) %
Total des lignes d'accès au réseau ¹⁾	4 808	4 870	(1,3) %
Abonnés à Internet haute vitesse	689,7	561,6	22,8 %
Abonnés à Internet communé	281,6	319,8	(11,9) %
Total des abonnés aux services Internet ²⁾	971,3	881,4	10,2 %
(en milliers)	Trimestres terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation
Variation des lignes résidentielles d'accès au réseau	(11)	(13)	—
Variation des lignes commerciales d'accès au réseau	2	—	—
Variation du total des lignes d'accès au réseau	(9)	(13)	30,8 %
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	34,8	45,5	(23,5) %
Réductions nettes d'abonnés à Internet communé	(11,1)	(13,9)	20,1 %
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet	23,7	31,6	(25,0) %
Exercices terminés les 31 décembre			
	2004	2003	Variation
(39)	(36)	—	—
(23)	(5)	—	—
(62)	(41)	(51,2) %	—
128,1	151,6	(15,5) %	—
(38,2)	(71,9)	46,9 %	—
89,9	79,7	12,8 %	—

1) Le nombre de lignes d'accès au réseau est calculé à la fin de la période à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes.
 2) Le nombre d'abonnés aux services Internet est calculé à la fin de la période à l'aide du dénombrement des accès à Internet tiré du système de facturation et d'autres systèmes.

Contrairement au reste de l'industrie, qui accuse une baisse des produits d'exploitation traditionnels, le secteur Communications a connu un assez bon rendement en raison de l'accroissement des produits d'exploitation liés aux services de transmission de données et d'un ralentissement observé dans l'érosion des produits tirés des services interurbains.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix sont générés par l'accès au réseau de la société, qui est accordé aux clients sur la base d'un abonnement mensuel, par les services optionnels et à la carte de la société, ainsi que par les produits tirés de la contribution pour les services de transmission de la voix, qui représentent la quote-part de TELUS dans les fonds mis en commun en vue de la prestation du service dans des régions coûteuses à desservir. Les produits tirés des services locaux en 2004 comprennent un ajustement positif de 10,2 millions de dollars constaté au deuxième trimestre de 2004 et découlant de la décision 2004-42 du CRTC. En vertu de cette décision, TELUS a été autorisée à recouvrer des coûts permanents au titre des investissements de capitaux engagés antérieurement et liés à la transférabilité des numéros locaux et à la concurrence locale. En excluant cet ajustement, le recul découle principalement de la réduction des lignes d'accès, résultat qui a été contrebalancé en partie par la mise en œuvre d'augmentations autorisées des taux pour les services d'affaires monolignes et multilignes avec prise d'effet le 1^{er} juin 2004. Les produits tirés des services d'interconnexion, les produits tirés de la contribution et les produits tirés des services améliorés sont demeurés dans l'ensemble inchangés en 2004 par rapport à 2003.

Le nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau a continué de diminuer en raison des activités de la concurrence et de l'adoption de nouvelles technologies, y compris les services sans fil. Le nombre de lignes commerciales a reculé, surtout en raison de la perte de lignes Centrex attribuable aux activités exercées en tant qu'entreprise de services locaux titulaire (ESLT) subie aux mains des concurrents et du passage aux services de transmission de données RNIS, lesquels sont plus efficaces. Nous prévoyons que la baisse du nombre de lignes d'accès au réseau s'accentuera en raison de la prestation, par la société de câblodistribution concurrente, de services de téléphonie vocale, ainsi que de l'intensification de la concurrence de la part des nouveaux fournisseurs et des fournisseurs actuels de services voix sur IP.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont poursuivi leur baisse en 2004, mais à un rythme moindre que le recul de 5,4 % enregistré en 2003. Ce résultat découle principalement de la croissance du nombre de minutes d'utilisation liée aux activités non titulaires. La baisse des produits d'exploitation enregistrée en 2004 par rapport à 2003 découle en grande partie de la baisse du volume d'appels résidentiels calculé en minutes, de la concurrence en matière de prix et de la migration technologique. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation de 1 \$ de certains frais d'administration liés aux plans interurbains mensuels, avec prise d'effet en juin 2004, de même que par une augmentation du volume d'appels interurbains auprès de fournisseurs non titulaires, calculé en minutes. Nous prévoyons que la concurrence au chapitre des prix et l'adoption de nouvelles technologies se poursuivront.
- Les produits tirés des services de transmission de données du secteur Communications proviennent des services tels que l'accès Internet, l'hébergement de sites et diverses applications, les services réseau local

d'entreprises – réseau étendu, les passerelles d'accès, l'interconnexion et l'accès à distance, les services gérés de technologie de l'information et les services en place de traitement de données (comme les lignes privées, la transmission de données commutée, les circuits de données locaux et les ventes d'équipement terminal de données). L'acquisition d'ADCOM, Inc. effectuée par TELUS en novembre 2004 s'est traduite par une augmentation des produits d'exploitation de 4,6 millions de dollars en 2004. Par contre, en 2003, TELUS s'est départie de certains actifs de développement d'applications qui ont généré des produits d'exploitation de 17,8 millions de dollars en 2003.

Les produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés ont augmenté de 27,2 millions de dollars et de 63,1 millions de dollars, respectivement, au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003, principalement en raison de l'augmentation de 22,8 % du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse au cours des douze derniers mois et de l'impulsion découlant de la conclusion de contrats avec de nouveaux clients, partiellement contrebalancées par la baisse de 11,9 % du nombre des abonnés au service commuté au cours des douze derniers mois. Les produits tirés du service Managed Workplace ont progressé de 7,4 millions de dollars et de 28,9 millions de dollars, respectivement, en raison de la prestation accrue de services d'impartition fonctionnelle et de mises à niveau aux clients de TELUS. Les autres produits tirés des services de transmission de données ont augmenté au quatrième trimestre de 2004 en raison de l'acquisition d'ADCOM et de l'accroissement des ventes d'équipement par rapport à la période correspondante de 2003. Pour l'exercice 2004, les autres produits tirés des services de transmission de données et des ventes d'équipement ont reculé de 48,3 millions de dollars.

- Les autres produits ont augmenté au quatrième trimestre de 2004, par rapport à la période correspondante de 2003, en raison principalement de l'accroissement des ventes d'équipement de transmission de la voix. Pour l'exercice 2004, les produits d'exploitation ont diminué comparativement à 2003, résultat qui découle en grande partie de la baisse des frais de paiement tardif, de la diminution des ventes d'équipement de transmission de la voix, ainsi que de l'amortissement final, au premier trimestre de 2004, des produits reportés au titre des subventions liées au service de ligne individuelle (incidence annuelle de 6,7 millions de dollars). Ces subventions ont été accordées relativement à la conversion, au début des années 90, des lignes à plusieurs abonnés en lignes individuelles dans les régions rurales de l'Alberta coûteuses à desservir.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Communications au secteur Mobilité; ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes de TELUS Mobilité.

Le total des produits d'exploitation externes analysés ci-dessus inclut des produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 156,4 millions de dollars et de 560,7 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice 2004, comparativement à 137,7 millions de dollars et à 555,4 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2003, soit une hausse de 18,7 millions de dollars ou 13,6 % au quatrième trimestre de 2004 et de 5,3 millions de dollars ou 1,0 % pour l'exercice 2004. Les hausses enregistrées découlent principalement des montants de facturation liés à un certain nombre de contrats pluriannuels, y compris ceux conclus avec la Banque TD et avec Co-operators, de l'importance accordée aux produits d'exploitation récurrents à plus long terme ainsi que de l'augmentation du trafic interurbain et des prix, contrebalancés en partie par une diminution des ventes d'équipement en 2004 ainsi que par un recul des produits d'exploitation découlant de la cession de certains actifs de développement d'applications effectuée en 2003. Les produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont progressé sur douze mois aux troisième et quatrième trimestres, après avoir reculé aux deux premiers trimestres de l'exercice. Ce résultat reflète l'atteinte de notre objectif, qui visait à délaisser les ventes d'équipement non récurrentes en faveur de services se traduisant par des produits récurrents.

Charges d'exploitation – Secteur Communications (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Salaires, charges sociales et autres frais liés à l'effectif	429,9	402,1	6,9 %	1 650,1	1 616,9	2,1 %
Autres charges d'exploitation	302,3	294,4	2,7 %	1 214,8	1 235,3	(1,7) %
Total des charges d'exploitation	732,2	696,5	5,1 %	2 864,9	2 852,2	0,4 %
Effectif d'équivalent temps plein, à la fin	18 839	18 430	2,2 %			

L'augmentation des salaires, des charges sociales et des frais liés à l'effectif découle principalement des activités de maintien de niveaux de service élevés et des augmentations salariales, mais elle tient également à la provision au titre de la prestation interne de services de paie à des clients des secteurs gouvernemental et des soins de santé, à l'acquisition d'ADCOM, ainsi qu'à la mise en place d'un centre d'appels à Montréal, qui traite les appels qui étaient auparavant impartis à un tiers. L'effectif d'équivalent temps plein a augmenté de 221 employés en raison de la prestation interne de services de paie au gouvernement de la Colombie-Britannique et de l'acquisition d'ADCOM. La

baisse des autres charges d'exploitation enregistrée pour l'exercice est attribuable en grande partie à la diminution des coûts liés aux installations et des coûts liés à l'impartition des services de traitement des appels, contrebalancée en partie par l'augmentation des coûts liés au soutien et à la maintenance des réseaux partagés avec des tiers. Ces augmentations ont été compensées en partie par les économies découlant du programme d'efficacité opérationnelle.

- Les salaires, les charges sociales et les frais liés à l'effectif comprennent ce qui suit :
 - i) La charge liée au personnel temporaire, aux heures supplémentaires, à la formation et aux déplacements, qui a subi une hausse de 34,2 millions de dollars à l'exercice 2004, comparativement à 2003. Cette hausse découle des activités visant à maintenir des niveaux de service à la clientèle élevés, à améliorer les processus internes et la formation touchant les mesures d'urgence et à appuyer l'importance accrue accordée à la formation de leader et au perfectionnement des équipes. Toutefois, ces coûts ont reculé de 5,3 millions de dollars au quatrième trimestre, par rapport à l'exercice précédent, en raison des efforts plus soutenus qui ont été déployés à la fin de 2003 pour surmonter divers problèmes entraînés par des désastres naturels;
 - ii) Les frais additionnels de 5,6 millions de dollars et de 24,6 millions de dollars, respectivement, engagés au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004 par rapport aux périodes correspondantes, aux fins des changements apportés à la structure opérationnelle. Ces frais concernent le nouveau partenariat avec la Calgary Health Region, la mise en place du nouveau centre d'appels de Montréal, l'acquisition d'ADCOM ainsi que le nouvel accord aux termes duquel TELUS Sourcing Solutions fournira des services de paie au gouvernement de la Colombie-Britannique. Ces coûts accrus ont été partiellement contrebalancés par des économies découlant des activités d'impartition d'environ 4,8 millions de dollars et de 10,4 millions de dollars, respectivement, qui sont incluses dans les autres charges d'exploitation. La charge au titre de la rémunération à base d'actions hors caisse constatée avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2004 dont il est question à la rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les conventions comptables », s'est élevée à 7,0 millions de dollars au quatrième trimestre et à 23,8 millions de dollars pour l'exercice 2004;
 - iii) Les augmentations liées aux salaires et charges sociales de base;
 - iv) Les augmentations dont il est fait mention ci-dessus ont été contrebalancées en partie par les économies réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle (qui s'est échelonné de 2001 à 2003), lesquelles se sont établies à environ 10,6 millions de dollars au quatrième trimestre et à 60,0 millions de dollars pour l'exercice 2004. La charge de retraite du secteur Communications au titre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées a reculé de 9,5 millions de dollars et de 27,2 millions de dollars, respectivement, en raison principalement des rendements plus élevés des placements.
- Les autres charges d'exploitation incluent des économies supplémentaires d'environ 8,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre et de 24,0 millions de dollars pour l'exercice 2004, qui ont été réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle. Les autres charges d'exploitation ont reculé au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003, en raison principalement des facteurs suivants :
 - i) le recul des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation de 3,9 millions de dollars et de 40,2 millions de dollars, respectivement, en raison de la baisse des taux de résiliation concernant le trafic au Canada, aux États-Unis et à l'étranger, ainsi que du passage au réseau de nouvelle génération, contrebalancée partiellement par l'augmentation du trafic sortant;
 - ii) la diminution de la charge au titre des créances irrécouvrables de 7,1 millions de dollars et de 16,4 millions de dollars, respectivement, par suite du resserrement des politiques en matière de crédit, de l'application de pratiques de recouvrement plus efficaces et de l'amélioration des résultats techniques;
 - iii) l'augmentation de la main-d'œuvre capitalisée de 7,8 millions de dollars et de 15,4 millions de dollars, respectivement, liée à l'accroissement des dépenses en immobilisations et à l'utilisation plus efficace de la main-d'œuvre;
 - iv) Les baisses de coûts dont il est fait mention ci-dessus ont été contrebalancées en partie par l'augmentation des coûts liés au soutien et à la maintenance des réseaux partagés avec des tiers, la hausse des coûts de vente des produits et services découlant de l'accroissement des produits d'exploitation connexes, l'accroissement des frais de publicité et de promotion imputable à la campagne mise sur pied pour situer la société au premier rang des entreprises citoyennes exemplaires, les frais de commandite supplémentaires, les frais contractuels et frais de consultation plus élevés, qui résultent principalement de l'utilisation accrue des ressources d'Accenture en matière de technologie de l'information, contrebalancés en partie par la prestation interne de certaines activités des centres d'appels. Tous les autres coûts ont dans l'ensemble subi des hausses correspondant au taux d'inflation.

Les charges d'exploitation attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT comprises dans le total des charges d'exploitation du secteur présentées ci-dessus se sont établies à 152,7 millions de dollars et à 582,9 millions de dollars, respectivement, au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, par rapport à 139,8 millions de dollars et à 584,1 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2003. Les charges d'exploitation reflètent l'accroissement des coûts liés à l'acquisition d'ADCOM, la hausse des salaires et des charges sociales, ainsi que l'augmentation des frais de transit et de résiliation de gros découlant de l'accroissement du trafic sortant à l'étranger et aux États-Unis, compensés en partie par la baisse des coûts de vente liés au nombre moins élevé de ventes d'équipement, par le passage au réseau de nouvelle génération et par la réduction de la charge au titre des créances irrécouvrables.

Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif – Secteur Communications (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
	19,8	16,2	22,2 %	52,6	28,3	85,9 %

Les coûts de restructuration engagés en 2004 concernent notamment les activités suivantes du secteur Communications :

- Au premier trimestre de 2004, une restructuration touchant principalement le secteur Communications a donné lieu au regroupement des bureaux offrant des services de technologie de l'information, dont le nombre est passé de quinze à deux bureaux principaux. Cette restructuration, dont les coûts de mise en œuvre estimatifs s'établissaient à environ 12 millions de dollars pour 2004, devrait se traduire par de plus grandes économies d'échelle et une efficacité accrue de la prestation de programmes.
- Au troisième trimestre de 2004, une restructuration visant la fusion de deux unités d'exploitation destinées au service client a été mise en œuvre dans le secteur Communications afin d'améliorer la compétitivité de la société ainsi que sa productivité opérationnelle et financière. Le coût estimatif de mise en œuvre de cette restructuration se chiffre à environ 24 millions de dollars pour 2004.
- Outre les initiatives précédentes, la société a entrepris d'autres activités en 2004 afin d'améliorer sa productivité opérationnelle et financière ainsi que sa compétitivité. Le coût estimatif de ces activités pour 2004 se chiffre à quelque 16 millions de dollars.

Au 31 décembre 2004, il ne restait aucun coût futur à constater au titre du programme d'efficacité opérationnelle (qui s'est échelonné de 2001 à 2003). Les réductions cumulatives de la structure des coûts annuelle dans le secteur Communications découlant du programme d'efficacité opérationnelle s'établissaient à environ 538 millions de dollars au 31 décembre 2004, soit plus de 97 % de l'objectif de 550 millions de dollars établi au milieu de 2002.

BAIIA et marge du BAIIA – Secteur Communications	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
	BAIIA (en millions de dollars)	481,9	492,8	(2,2) %	1 948,4	2 000,4
Marge du BAIIA (en %)	39,1	40,9	(1,8) pt	40,0	41,0	(1,0) pt

Bien que les produits d'exploitation tirés des services de transmission de données du secteur Communications aient augmenté au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003, le BAIIA et la marge du BAIIA ont reculé en raison de l'accroissement des coûts de restructuration, de la diminution des produits tirés des services de transmission de la voix, ainsi que des taux de croissance des charges d'exploitation, qui ont excédé les taux de croissance globaux des produits d'exploitation. Le BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT s'est traduit par un résultat positif au quatrième trimestre de 2004, tandis que les pertes au titre du BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont diminué de 22,6 % pour l'exercice 2004.

Les dépenses en immobilisations du secteur Communications font l'objet d'une analyse à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

5.5 Résultats du secteur Mobilité

Produits d'exploitation – Secteur Mobilité (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Services de réseau	696,0	587,8	18,4 %	2 599,9	2 183,7	19,1 %
Équipement	59,6	55,4	7,6 %	212,0	175,9	20,5 %
Produits d'exploitation externes	755,6	643,2	17,5 %	2 811,9	2 359,6	19,2 %
Produits d'activités intersectorielles	6,3	4,1	53,7 %	21,5	15,7	36,9 %
Total des produits d'exploitation	761,9	647,3	17,7 %	2 833,4	2 375,3	19,3 %
Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Mobilité						
(en milliers)	Aux 31 décembre					
	2004	2003	Variation			
Abonnés – postpayés	3 240,3	2 811,8	15,2 %			
Abonnés – prépayés	696,1	612,2	13,7 %			
Abonnés – total ¹⁾	3 936,4	3 424,0	15,0 %			
Population globale ²⁾ couverte par les services, y compris l'itinérance et la revente (en millions) ³⁾	30,0	29,5	1,7 %			
(en milliers)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Ajouts nets d'abonnés – postpayés	144,8	120,4	20,3 %	428,5	321,2	33,4 %
Ajouts nets d'abonnés – prépayés	41,6	45,6	(8,8) %	83,9	109,9	(23,7) %
Ajouts nets d'abonnés – total	186,4	166,0	12,3 %	512,4	431,1	18,9 %
Taux de désabonnement, par mois (en %) ⁴⁾	1,45	1,58	(0,13) pt	1,40	1,46	(0,06) pt
Frais d'acquisition ⁵⁾ par ajout brut d'abonné (en dollars) ⁴⁾	410	452	(9,3) %	389	430	(9,5) %
PMPA (en dollars) ⁴⁾	61	59	3,4 %	60	57	5,3 %
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	390	373	4,6 %	384	350	9,7 %
BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	40,9	32,3	8,6 pts	43,9	37,3	6,6 pts
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau ⁴⁾ (en %)	6,2	6,4	(0,2) pt	5,1	4,7	0,4 pt
BAIIA	284,7	190,0	49,8 %	1 142,2	815,4	40,1 %
BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars) ⁴⁾	429,1	336,0	27,7 %	1 578,0	1 240,0	27,3 %
points – points de pourcentage						

1) Le nombre d'abonnés est établi à la fin de la période de présentation, compte tenu des renseignements tirés des systèmes de facturation.
 2) Par « population » on entend une personne vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.
 3) Au 31 décembre 2004, la population couverte par les services numériques SCP de TELUS Mobilité s'est établie à 22,5 millions et à 30,0 millions, ce qui comprend les ententes de services d'itinérance et de revente conclues principalement avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless.
 4) Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.
 5) Coût d'acquisition

- Les produits tirés des services de réseau de TELUS Mobilité se composent des tarifs d'accès mensuels, des frais de temps d'antenne supplémentaire, du temps prépayé utilisé ou échu, des services Internet sans fil et des frais pour les services à valeur ajoutée. Les produits tirés des services de réseau ont augmenté de 18,4 % au quatrième trimestre et de 19,1 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003, grâce à l'augmentation continue de la clientèle, qui a progressé de 15,0 % en 2004 pour s'établir à environ 3,9 millions d'abonnés, et à la hausse du PMPA. Compte tenu d'une augmentation globale de 4,6 % du nombre moyen de minutes par abonné par mois, de la discipline continue en matière de fixation des prix, et de l'utilisation accrue des produits liés à la transmission de données et à Internet, incluant les services de messagerie photo et de messagerie textuelle, le PMPA a augmenté et s'est établi à 61 \$ au quatrième trimestre de 2004, comparativement à 59 \$ en 2003. Il s'agit du huitième trimestre d'affilée au cours duquel une croissance est enregistrée sur un an. Le PMPA pour l'exercice 2004 s'est établi à 60 \$, soit une hausse de 3 \$ comparativement à 2003.

Le nombre moyen de minutes par abonné par mois a augmenté au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, comme l'illustre le tableau ci-dessus. Au 31 décembre 2004, les abonnés des services postpayés comptaient pour 82,3 % du total cumulatif des abonnés, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent; ce niveau a contribué à l'importante avance au niveau du PMPA dont jouit TELUS Mobilité par rapport à ses concurrents. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 144 800 au quatrième trimestre de 2004, soit 77,7 % du total des ajouts nets, comparativement à 120 400 (72,5 %) pour la période correspondante de 2003. Ceci représente une augmentation importante de 20,3 % des ajouts nets d'abonnés des services postpayés par rapport à l'exercice précédent. De même, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés de 428 500 au cours de l'exercice 2004 représentaient 83,6 % du total des ajouts nets, contre 74,5 % durant la période correspondante de 2003. Il s'agit du sixième trimestre d'affilée au cours duquel une croissance positive des ajouts nets d'abonnés des services postpayés est enregistrée sur un an. Le total des ajouts nets d'abonnés, à savoir 186 400 pour le quatrième trimestre et 512 400 pour l'exercice 2004, représente un résultat record pour TELUS Mobilité.

Le taux de désabonnement combiné des services prépayés et postpayés s'est amélioré considérablement et s'est établi à 1,45 % au quatrième trimestre de 2004, par rapport à 1,58 % au trimestre correspondant de 2003. Les débranchements se sont élevés à 165 700 et à 608 300 au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, respectivement, comparativement à 157 200 et à 556 100 aux périodes correspondantes de 2003. L'amélioration des taux de désabonnement, enregistrée malgré l'accroissement du nombre de débranchements lié à la hausse du total cumulatif de la clientèle, constitue une réalisation importante dans un marché marqué par l'intensité de la concurrence. Le taux de désabonnement est habituellement plus élevé au quatrième trimestre en raison du nombre important de contrats venant à échéance et des activités promotionnelles que mettent en œuvre tous les concurrents durant cette période de ventes saisonnières élevées. Ces résultats touchant les désabonnements et les débranchements traduisent l'importance que la société continue d'accorder au service à la clientèle, y compris les programmes de fidélisation de la clientèle, les solutions à valeur ajoutée et la qualité supérieure du réseau qui permettent à une clientèle croissante de bénéficier d'un service exceptionnel. Conjugués à l'accroissement du PMPA et à l'amélioration du taux de désabonnement, les produits à long terme par abonné ont augmenté au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services ont connu une hausse au cours du quatrième trimestre et de la période de douze mois terminés le 31 décembre 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003. Les produits tirés des appareils ont augmenté en raison principalement de la croissance des abonnés résultant de la vigueur accrue du marché des services sans fil, des activités promotionnelles plus nombreuses, de la fidélisation, des activités de contrat et, dans une moindre mesure, de la réorientation de la gamme de produits vers des appareils à prix plus élevés. Les ajouts bruts d'abonnés ont atteint 352 100 au quatrième trimestre et 1 120 700 pour l'exercice 2004, contre 323 200 et 987 200 durant les périodes correspondantes de 2003. Les produits tirés des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont portés en déduction des frais utilisés aux fins du calcul des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Mobilité au secteur Communications. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes de TELUS Communications.

Charges d'exploitation – Secteur Mobilité (en millions de dollars, sauf l'effectif)		Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
		2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	125,2	119,5	4,8 %	424,7	378,7	12,1 %	
Charges d'exploitation des services de réseau	99,9	96,3	3,7 %	401,1	371,0	8,1 %	
Frais de marketing	116,0	109,1	6,3 %	329,2	297,4	10,7 %	
Frais généraux et d'administration	136,1	132,4	2,8 %	536,2	512,8	4,6 %	
Total des charges d'exploitation	477,2	457,3	4,4 %	1 691,2	1 559,9	8,4 %	
Effectif d'équivalent temps plein, à la fin	5 915	5 387	9,8 %				

Les charges d'exploitation de TELUS Mobilité ont augmenté au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003. TELUS Mobilité a réussi à réaliser d'importantes économies d'échelle, comme en témoigne la hausse de 4,4 % du total des charges d'exploitation, les produits d'exploitation tirés des services de réseau ayant progressé de 18,4 % et le nombre d'abonnés s'étant accru de 15,0 % au quatrième trimestre.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003, en raison principalement d'une augmentation des ajouts bruts d'abonnés, des coûts liés aux appareils plus dispendieux et des activités visant à fidéliser les clients, contrebalancés en partie par les taux de change favorables. TELUS Mobilité a couvert ses taux de change liés à certains achats d'appareils. La hausse du volume d'appareils est liée en partie à la poursuite des activités promotionnelles au quatrième trimestre, y compris celles concernant un nouveau photo-téléphone à haute

réolution et d'autres vidéo-téléphones. Les coûts des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont inclus dans le calcul des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.

- Les charges d'exploitation des services de réseau comprennent les charges liées aux stations, les coûts de transmission, les licences d'utilisation de spectre, les taxes prélevées sur la contribution et les autres coûts directs liés à l'exploitation des réseaux. Les charges liées aux stations et les frais de transmission ont augmenté afin de soutenir l'augmentation du nombre de stations cellulaires et du nombre d'abonnés ainsi que l'amélioration de la qualité et de la couverture du réseau. Les droits de contribution ont progressé au quatrième trimestre de 2004, car les résultats de la période comparable de 2003 comprenaient un crédit de 3,3 millions de dollars découlant d'un ajustement selon lequel le taux est passé de 1,3 % à 1,1 % avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2003. De plus, les frais liés aux licences d'utilisation de spectre octroyées par Industrie Canada ont enregistré une hausse en 2004, qui découle principalement d'un crédit de 6,4 millions de dollars octroyé en 2003 dans le cadre d'une demande rétroactive présentée à Industrie Canada pour les exercices antérieurs à 2003. Après normalisation pour tenir compte de ces événements, les coûts du réseau sont demeurés inchangés au quatrième trimestre et ont augmenté de 6,3 %, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. Par ailleurs, les coûts liés aux services d'itinérance dans le réseau ont augmenté de 2,9 millions de dollars au quatrième trimestre et de 15,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003, en raison principalement de l'accroissement des volumes et des efforts de marketing fructueux visant la prestation de services d'itinérance et de revente dans les régions rurales. TELUS Mobilité est d'avis que cette augmentation de coûts variables reflète la tendance positive qui prévaut dans l'industrie et qui se caractérise par une croissance du nombre d'abonnés et par l'utilisation accrue des services par les abonnés, comme en témoigne la vigueur continue de la croissance des produits tirés des services de réseau. Finalement, dans le but de réduire les coûts liés aux services de réseau, TELUS Mobilité a négocié de meilleurs taux pour les services d'itinérance et a poursuivi l'établissement de facilités d'hyperfréquences pour réduire les coûts futurs de transmission par le truchement d'installations louées. La population couverte par les services numériques s'est accrue et elle s'établissait à 30,0 millions au 31 décembre 2004, en raison des mises en service continues de zones numériques d'itinérance et de l'expansion du réseau.
- Les frais de marketing ont augmenté principalement en raison de l'accroissement de la rémunération versée aux détaillants et des frais de publicité liés à l'expansion du nombre d'abonnés et à l'activité accrue au titre des renouvellements de contrats. Malgré la hausse des frais de marketing et la croissance notable du nombre d'abonnés, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont diminué de 9,3 % au quatrième trimestre et s'établissaient à 410 \$, et ils ont reculé de 9,5 % et se chiffraient à 389 \$ pour l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de 2003. En raison de l'augmentation du PMPA, du taux de désabonnement amélioré et de la baisse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné, les produits à long terme par abonné se sont améliorés de façon notable en 2004.
- Les frais généraux et d'administration comprennent la rémunération des employés et les charges sociales, les installations, les services à la clientèle, les créances irrécouvrables et divers autres frais. Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 2,8 % seulement au quatrième trimestre et de 4,6 % au cours de l'exercice 2004. TELUS Mobilité a augmenté l'effectif d'équivalent temps plein afin de soutenir l'importante augmentation du nombre d'abonnés et l'expansion continue des équipes de service à la clientèle et des magasins de détail dont la société est propriétaire. Cette augmentation a été neutralisée en partie par une charge moindre au titre des créances irrécouvrables résultant de l'amélioration des résultats techniques.

BAIIA et marge du BAIIA – Secteur Mobilité		Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
		2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
BAIIA (en millions de dollars)		284,7	190,0	49,8 %	1,142,2	815,4	40,1 %
Marge du BAIIA (en %)		37,4	29,4	8,0 pts	40,3	34,3	6,0 pts

L'appréciation notable du BAIIA et de la marge du BAIIA de TELUS Mobilité est attribuable à la stratégie visant une croissance rentable du nombre d'abonnés grâce à l'augmentation du PMPA, à la baisse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné, au maintien d'un excellent taux de désabonnement et aux efforts fructueux de compression des coûts au cours de l'exercice, qui ont contrebalancé l'effet dilutif à court terme des ajouts nets records d'abonnés. La marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau s'est améliorée, passant de 32,3 % et de 37,3 % au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2003 à 40,9 % et à 43,9 %, respectivement, pour les périodes comparables de 2004, soit des hausses positives respectives de 8,6 et de 6,6 points de pourcentage. Les augmentations supplémentaires des produits tirés des services de réseau ont accru le BAIIA à un taux de 87,5 % au quatrième trimestre de 2004, comparativement à 63,1 % pour la période correspondante de 2003.

Une analyse des dépenses en immobilisations du secteur Mobilité est présentée à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

6. Situation financière

Le tableau ci-après illustre les changements importants apportés aux bilans consolidés entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004.

(en millions de dollars)	Périodes terminées les 31 décembre			Explication
	2004	2003	Variation	
Actif à court terme				
Encaisse et placements temporaires, montant net	896,5	6,2	890,3	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	863,5	723,8	139,7	Changements apportés en raison d'une diminution des créances titrées et de la hausse des montants de facturation du secteur Mobilité, contrebalancées en partie par la baisse des créances clients liées aux services filaires découlant de l'amélioration des processus de recouvrement. Se reporter à la rubrique 7,6, « Vente de créances ».
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	132,5	187,4	(54,9)	Réduction découlant des sommes reçues au titre du règlement de questions d'ordre fiscal.
Stocks	133,3	123,5	9,8	Augmentation des stocks d'appareils sans fil contrebalancée en partie par la baisse des stocks au prix de détail d'appareils avec fil pour clients résidentiels.
Frais payés d'avance et autres	183,4	172,4	11,0	Augmentation relative aux contrats d'entretien prépayés.
Tranche à court terme des impôts futurs	438,4	304,0	134,4	Augmentation prévue de l'utilisation des reports de perte prospectifs au cours des 12 prochains mois.
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	1 362,6	1 294,5	68,1	Augmentation de la masse salariale et d'autres passifs.
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	70,7	141,0	(70,3)	Diminution tenant au fait que les paiements au titre des programmes précédents excédaient les nouvelles obligations.
Dividendes à payer	—	53,5	(53,5)	Paiement du dividende du quatrième trimestre de 2004 effectué le 31 décembre 2004.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	531,5	445,0	86,5	Augmentation des produits constatés d'avance liés au plafonnement des prix et des montants de facturation découlant de la croissance du nombre d'abonnés.
Tranche à court terme de la dette à long terme	4,3	221,1	(216,8)	Les échéances en 2005 touchent principalement les contrats de location-acquisition. Se reporter à la rubrique 7,3, « Sorties liées aux activités de financement ».
Fonds de roulement¹⁾	678,5	(637,8)	1 316,3	Reflètent principalement l'encaisse accumulée, et la diminution des échéances des titres d'emprunt en 2005.
Immobilisations, montant net	11 221,0	11 563,6	(342,6)	Se reporter à la rubrique 5,3, « Résultats consolidés d'exploitation – Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels », ainsi qu'à la rubrique 7,2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».
Autres actifs				
Frais reportés	704,4	610,7	93,7	Découlent principalement de l'augmentation des actifs transitoires au titre des régimes de retraite et des cotisations à ces régimes en sus des charges imputées aux résultats, contrebalancée en partie par le remboursement de 25,1 millions de dollars effectué par Verizon relativement aux frais d'accès et de service.
Impôts futurs	99,8	626,0	(526,2)	Reflètent l'utilisation des reports de perte prospectifs.
Placements	38,4	41,9	(3,5)	Se composent de placements de portefeuille peu élevés, certains de ces placement ayant été monétisés en 2004.
Écart d'acquisition	3 126,8	3 118,0	8,8	Augmentation découlant d'une petite acquisition effectuée en 2004. Le test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition n'a entraîné aucune réduction de valeur.
Dette à long terme	6 332,2	6 609,8	(277,6)	Diminution attribuable principalement à la valeur moindre en dollars canadiens des billets libellés en dollars américains. Se reporter à la rubrique 7,6, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».
Autres passifs à long terme	1 506,1	1 173,7	332,4	Principalement une augmentation du passif de couverture reporté. Se reporter à la rubrique 7,6, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».
Impôts futurs	991,9	1 007,0	(15,1)	Compriment les recouvrements d'impôts au titre de l'amortissement ainsi que la réévaluation liée à la baisse du taux d'imposition provincial en Alberta.
Part des actionnaires sans contrôle	13,1	10,7	2,4	Augmentation de la quote-part des associés minoritaires du bénéfice de plusieurs petites filiales.
Capitaux propres				
Débentures convertibles	8,8	8,8	—	Valeur de l'option de conversion des débentures convertibles.
Actions préférentielles et privilégiées	—	69,7	(69,7)	Se reporter à la rubrique 7,3, « Sorties liées aux activités de financement ».
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	7 016,8	6 442,7	574,1	Se reporter à la rubrique 7,3, « Sorties liées aux activités de financement ».

1) Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société à financer ses activités actuelles et à satisfaire à ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
613,8	409,8	49,8 %	2 538,1	2 133,8	18,9 %	

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, par rapport à 2003, en raison principalement de la rentabilité accrue de l'exploitation, de la baisse des paiements au titre des programmes de restructuration et de la diminution des intérêts débiteurs, contrebalancées en partie par une hausse des cotisations aux régimes à prestations déterminées. Les résultats pour l'exercice 2004 tiennent également compte de recouvrements d'impôts en espèces plus élevés découlant du règlement de questions d'ordre fiscal (y compris les intérêts créditeurs).

- Le BAIIA a progressé de 83,8 millions de dollars et de 274,8 millions de dollars, respectivement, au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, par rapport à 2003. Le BAIIA de l'exercice 2004 comprend une charge de rémunération à base d'actions hors caisse de 5,9 millions de dollars et de 23,8 millions de dollars, respectivement, qui découle de l'adoption des nouvelles recommandations de l'ICCA concernant la comptabilisation des rémunérations à base d'actions. Se reporter à la rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les conventions comptables ».
- Les paiements versés au titre des activités de restructuration et de réduction de l'effectif ont diminué de 19,1 millions de dollars et de 164,8 millions de dollars, respectivement, au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2004, comparativement à 2003. Cette diminution est en grande partie attribuable à l'achèvement du programme d'efficacité opérationnelle qui s'est échelonné de 2001 à 2003, ainsi qu'aux paiements connexes moins élevés, contrebalancés en partie par les paiements au titre des nouvelles initiatives en matière de restructuration.
- Les impôts reçus ont augmenté de 29,1 millions de dollars au cours de l'exercice, car l'économie d'impôts en espèces et les crédits d'impôt à l'investissement, déduction faite des acomptes provisionnels, se sont établis à 194,6 millions de dollars en 2004, contre 165,5 millions de dollars en 2003.
- Les intérêts payés ont reculé de 1,8 million de dollars et de 24,6 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003, en raison des remboursements de dette.
- Au quatrième trimestre de 2004, TELUS a reçu 33,3 millions de dollars de Verizon, montant qui a été porté en réduction des frais payés d'avance et des frais reportés. Verizon a également versé à TELUS une somme de 114,8 millions de dollars, dans le cadre d'un apport de capital (inscrit dans les rentrées liées aux activités de financement), lorsque les administrateurs indépendants de TELUS ont convenu d'abolir un droit qui empêchait Verizon de céder la totalité de sa participation de 20,5 % dans TELUS.
- Les éléments hors caisse du fonds de roulement incluent les variations du produit des créances titrisées. Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2004, la société a effectué des paiements de néant et de 150 millions de dollars, respectivement, en vue de réduire les créances titrisées, comparativement à des paiements de 181 millions de dollars et de 175 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2003.

Les augmentations dont il est fait mention ci-dessus ont été contrebalancées en partie par les facteurs suivants :

- Les impôts reçus, déduction faite des acomptes provisionnels versés, ont reculé de 133,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2004, comparativement à la période correspondante de 2003, en raison d'un recouvrement de 136,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2003.
- La baisse des intérêts reçus de 22,6 millions de dollars et de 14,3 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice 2004, comparativement à 2003. Les intérêts reçus au cours des deux exercices sont principalement attribuables au règlement de questions d'ordre fiscal, ainsi qu'aux intérêts gagnés sur l'encaisse et sur les placements temporaires.
- Les cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés ont augmenté de 37,0 millions de dollars à l'exercice 2004, par rapport à 2003. Cette augmentation reflète l'actualisation des évaluations actuarielles et la déchéance du terme du financement discrétionnaire.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
342,8	421,4	(18,7) %	1 299,5	1 197,8	8,5 %	

Les variations des sorties liées aux activités d'investissement découlent principalement des variations des dépenses en immobilisations. La société a par ailleurs touché un produit de 27,6 millions de dollars en 2004 au titre de la vente d'actifs non stratégiques, notamment de diverses propriétés immobilières. En 2003, la société a cédé des propriétés non stratégiques et elle a monétisé un placement pour un produit total de 51,2 millions de dollars. Les fonds utilisés aux fins des autres activités d'investissement en 2004 concernent notamment l'acquisition par TELUS d'ADCOM, Inc.

Dépenses en immobilisations sectorielles (en millions de dollars, sauf l'intensité des dépenses en immobilisations)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Secteur Communications	220,8	303,0	(27,1) %	964,3	892,8	8,0 %
Secteur Mobilité	122,6	132,4	(7,4) %	354,7	359,9	(1,4) %
TELUS – chiffres consolidés	343,4	435,4	(21,1) %	1 319,0	1 252,7	5,3 %
Intensité des dépenses en immobilisations ¹⁾ (%)	17,5	23,8	(6,3) pts	17,4	17,5	(0,1) pt

1) L'intensité des dépenses en immobilisations est mesurée au moyen de la division des dépenses en immobilisations par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

- Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'ESLT dans le secteur Communications ont diminué de 21,4 % au quatrième trimestre de 2004, par rapport à la période correspondante de 2003, et elles ont augmenté de 7,3 % et se sont chiffrées à 826,4 millions de dollars pour l'exercice 2004, comparativement à 2003. La diminution au quatrième trimestre tient en partie aux dépenses plus élevées engagées au quatrième trimestre de 2003 en raison des restrictions du programme d'efficacité opérationnelle au début de 2003, résultat que reflètent les investissements moindres dans l'infrastructure de réseau et dans le réseau Internet haute vitesse au quatrième trimestre de 2004, sur une base comparable. L'augmentation au cours de l'exercice est attribuable aux investissements importants dans les systèmes et les processus internes, ainsi qu'aux investissements dans l'infrastructure de réseau afin d'améliorer le service à la clientèle et la fiabilité du réseau, le développement de nouveaux services IP, ainsi que la prestation de services aux nouveaux clients. Les dépenses liées au réseau Internet haute vitesse (« LNPA ») sont demeurées dans l'ensemble inchangées et se sont établies à 95,7 millions de dollars en 2004, résultat qui s'aligne sur la croissance plus modérée du nombre d'abonnés.

Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont diminué de 58,5 % et se sont établies à 19,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2004, par rapport à la période correspondante de 2003, en raison de la réduction des dépenses liées à l'infrastructure de réseau. Pour l'exercice 2004, les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont progressé de 12,4 % et se sont chiffrées à 137,9 millions de dollars, par rapport à 2003. La hausse de ces dépenses visait principalement à appuyer la stratégie IP de la société et la prestation de services aux nouveaux clients, incluant la mise en œuvre de plusieurs contrats importants.

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur Communications s'est chiffré à 19,8 % en 2004, contre 18,3 % en 2003. Les flux de trésorerie (BAIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont reculé de 11,2 % et se sont établis à 984,1 millions de dollars en 2004 par rapport à 2003, en raison principalement de l'augmentation des dépenses en immobilisations et de la hausse des coûts de restructuration.

- Les dépenses en immobilisations du secteur Mobilité ont diminué de 7,4 % au quatrième trimestre et de 1,4 % à l'exercice 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. TELUS Mobilité a poursuivi l'amélioration de la couverture des services numériques de téléphonie sans fil et l'établissement d'hyperfréquences en 2004, en vue de réduire les coûts futurs de transmission sur lignes louées. La baisse des dépenses en immobilisations par rapport à 2003 découlle principalement de la diminution des dépenses liées aux équipements d'infrastructure et du raffermissement du dollar canadien.

L'intensité des dépenses en immobilisations de TELUS Mobilité a été ramenée à 16,1 % au quatrième trimestre de 2004 par rapport à 20,5 % au quatrième trimestre de 2003, en raison principalement de la croissance considérable des produits d'exploitation tirés des activités de réseau. De même, l'intensité des dépenses en immobilisations s'est élevée à 12,5 % pour l'exercice 2004, contre 15,2 % en 2003. En raison de la croissance ferme continue du BAIA et de l'intensité moindre des dépenses en immobilisations, le secteur Mobilité a dégagé des flux de trésorerie (BAIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) records de 162,1 millions de dollars au quatrième trimestre, par rapport à 57,6 millions de dollars à la période correspondante de 2003. De même, les flux de trésorerie dégagés pour l'exercice 2004 se sont chiffrés à 787,5 millions de dollars, contre 455,5 millions de dollars en 2003.

Les flux de trésorerie consolidés (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont augmenté de 71,1 % et se sont établis à 423,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2004, par rapport à la période correspondante de 2003. Ce résultat découle de l'augmentation du BAIIA et de la diminution des dépenses en immobilisations. Pour l'exercice 2004, les flux de trésorerie consolidés ont progressé de 13,3 % et se sont établis à 1 771,6 millions de dollars, comparativement à 2003, en raison de l'accroissement du BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations plus élevées.

7.3 Rentrées (sorties) liées aux activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
	3,3	(84,5)	103,9 %	(348,3)	(920,8)	62,2 %

Les sorties liées aux activités de financement ont diminué en 2004 par rapport à 2003, en raison principalement des remboursements de dette moins élevés prévus en 2004. Les activités de financement incluent ce qui suit :

- Le produit de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote a augmenté de 53,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2004 et de 62,2 millions de dollars à l'exercice 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003. De nouvelles actions ont été émises en 2004 et en 2003 en vertu du régime d'achat d'actions à l'intention des employés et des régimes de rémunération à base d'actions. De plus, le produit constaté pour l'exercice 2004 comprenait le produit de la levée de bons de souscription. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, TELUS a commencé à acheter les actions du régime d'achat d'actions à l'intention des employés plutôt que d'émettre de nouvelles actions.
- Au quatrième trimestre de 2004, TELUS a reçu la somme de 114,8 millions de dollars de Verizon, dans le cadre d'un apport de capital, lorsque les administrateurs indépendants de TELUS ont convenu d'abolir un droit qui empêchait Verizon de céder sa participation de 20,5 % dans TELUS.
- La Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat par TELUS de ses actions ordinaires et de ses actions sans droit de vote, et cette offre a pris effet le 20 décembre 2004. Le programme de rachat permet à TELUS de racheter sur le marché, sur une période de 12 mois, un nombre maximal de 14,0 millions d'actions ordinaires et de 11,5 millions d'actions sans droit de vote, représentant environ 7 % des actions ordinaires et actions sans droit de vote émises et en circulation. En décembre 2004, TELUS a acheté des actions ordinaires et des actions sans droit de vote pour annulation, moyennant un décaissement total de 78,0 millions de dollars, dont une tranche de 39,3 millions de dollars a été portée en réduction du capital-actions, et une tranche de 38,7 millions de dollars, représentant le montant en sus de la valeur comptable, a été portée en réduction des bénéfices non répartis. Le nombre maximal d'actions pouvant être rachetées au cours d'une période de 30 jours correspond à 2 % des actions émises et en circulation de chaque catégorie d'actions.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au 31 décembre 2004

(nombre d'actions)	Actions achetées et annulées	Actions achetées mais non annulées au 31 déc. 2004	Total des actions achetées pour annulation	Nombre maximal pouvant être acheté en vertu du programme
Actions ordinaires	655 711	120 000	775 711	14 000 000
Actions sans droit de vote	1 300 000	151 400	1 451 400	11 500 000
	1 955 711	271 400	2 227 111	25 500 000

- Les dividendes en espèces versés aux actionnaires ont augmenté de 70,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2004 et de 76,7 millions de dollars pour l'exercice 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003. La hausse des dividendes en espèces versés tient principalement au fait que le dividende du quatrième trimestre a été versé le 31 décembre 2004, tandis que le dividende du quatrième trimestre de 2003 a été versé en janvier 2004. Cette hausse est également attribuable à l'augmentation de cinq cents du dividende déclaré au quatrième trimestre de 2004 et au nombre accru d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation. Avec prise d'effet au paiement du dividende déclaré au quatrième trimestre, TELUS a commencé à acheter les actions du régime de réinvestissement des dividendes plutôt que d'émettre de nouvelles actions. L'escampe de 3 % du régime qui était auparavant consenti a aussi été éliminé.
- Le rachat de la totalité des actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc. détenues dans le public a pris fin le 3 août 2004. Le montant du rachat s'est chiffré à 72,8 millions de dollars.
- Les remboursements de la dette effectués en 2004 incluaient le remboursement de débentures de série A de TELUS Communications Inc. de 189,5 millions de dollars et de billets à moyen terme de TELUS Communications

Inc. de 20 millions de dollars. Le solde maximal des facilités de crédit bancaires de 34 millions de dollars a été remboursé intégralement au premier trimestre de 2004.

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Périodes terminées les	31 décembre 2004	31 décembre 2003	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹⁾			
Dette nette (en millions de dollars)	6 477,7	7 570,5	(1 092,8)
Total des capitaux investis – valeur comptable (en millions de dollars)	13 516,4	14 102,4	(586,0)
BAIIA (excluant les coûts de restructuration) (en millions de dollars)	3 143,2	2 844,1	299,1
Montant net des intérêts débiteurs (en millions de dollars)	613,3	639,3	(26,0)
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	93,2	100,0	(6,8)
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	5,4	6,2	(0,8)
Dette nette/total des capitaux investis (en %) ¹⁾	47,9	53,7	(5,8)
Dette nette/BAIIA ¹⁾	2,1	2,7	(0,6)
Ratios de couverture¹⁾			
Couverture par le bénéfice	2,3	1,7	0,6
Couverture des intérêts par le BAIIA	5,1	4,4	0,7
Autres mesures			
Flux de trésorerie disponibles (quatrième trimestre, en millions de dollars) ²⁾	121,9	71,5	50,4
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars)	1 297,3	844,9	452,4
Ratio de distribution (en %) ¹⁾	41	65	(24)

1) Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».

2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».

Le solde de la dette à long terme et de la tranche à court terme de cette dette s'est établi à 6 336,5 millions de dollars au 31 décembre 2004, en baisse de 494,4 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2003. La réduction du solde de la dette est attribuable aux remboursements effectués et à une baisse de 291,9 millions de dollars de la valeur en dollars canadiens des billets libellés en dollars américains, qui découle de l'appréciation d'environ 7,3 % du dollar canadien par rapport à la devise américaine en 2004. La dette de TELUS libellée en dollars américains est entièrement couverte, ce qui a donné lieu à la constatation d'une augmentation correspondante de 291,9 millions de dollars au titre du passif de couverture reporté.

Bien que le montant tiré en vertu des facilités de crédit bancaires, qui était de 7,0 millions de dollars à l'exercice précédent, ait diminué pour s'établir à néant, TELUS a converti une tranche de 500 millions de dollars de la dette à taux fixe en une dette à taux variable au cours du premier semestre de 2004, réduisant ainsi le pourcentage de la dette à taux fixe. Le ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis au 31 décembre 2004 a diminué par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des remboursements de la dette et de l'accroissement de l'apport des porteurs d'actions ordinaires. Le ratio de la dette nette sur le BAIIA au 31 décembre 2004 s'est sensiblement amélioré par rapport à l'exercice précédent, en raison de la réduction de la dette et de l'augmentation du BAIIA (excluant les coûts de restructuration) sur 12 mois.

Le ratio de couverture par le bénéfice s'est grandement amélioré en raison de l'augmentation du bénéfice avant intérêts et impôts et de la réduction des intérêts sur le total de la dette. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA s'est également amélioré, en raison de l'augmentation du BAIIA (excluant les coûts de restructuration) et de la baisse des intérêts débiteurs, contrebalancées en partie par la diminution des intérêts créditeurs. Les flux de trésorerie disponibles pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'amélioration du BAIIA, des économies d'impôts plus importantes, de la baisse des paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration et de la réduction du montant net des intérêts versés, contrebalancées en partie par la hausse des dépenses en immobilisations.

Comme nous l'annoncions en octobre 2004, la société a établi, sur une base prospective, un objectif selon lequel le ratio de distribution annuel doit être de 45 % à 55 %. Le dividende trimestriel annualisé de 20 cents l'action se situe dans la fourchette de 43 % à 48 %, selon les objectifs annuels de 2005, qui prévoient un bénéfice de base par action de 1,65 \$ à 1,85 \$.

7.5 Facilités de crédit

Les facilités de crédit dont TELUS dispose au 31 décembre 2004 s'établissent comme suit :

Facilités de crédit				Lettres de crédit émises, mais non utilisées
Au 31 décembre 2004				
(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	
Facilité de crédit renouvelable ¹⁾	7 mai 2008	800,0	—	102,6
Facilité renouvelable de 364 jours ²⁾	6 mai 2005	800,0	—	—
Autres facilités de crédit bancaires	—	74,0	—	7,2
Total	—	1 674,0	—	109,8

1) Dollars canadiens ou l'équivalent en dollars américains.
 2) Dollars canadiens ou l'équivalent en dollars américains; prorogeable au gré de la société pour une période non renouvelable de un an, pour tout montant impayé le 6 mai 2005, soit la date anniversaire.

En incluant des liquidités de 896,5 millions de dollars et les facilités de crédit décrites dans le tableau ci-dessus, TELUS disposait de liquidités non utilisées excédant 2,0 milliards de dollars au 31 décembre 2004. Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4,0:1 (environ 2,1:1 au 31 décembre 2004) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2,0:1 (environ 5,1:1 au 31 décembre 2004) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs ne devraient pas présenter de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives, et l'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujetti au maintien par TELUS d'une cote de solvabilité en particulier.

7.6. Vente de créances

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, peut vendre une participation dans certaines de ses créances jusqu'à concurrence de 650 millions de dollars. Elle doit maintenir une cote de solvabilité de Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») d'au moins BBB (faible), sinon l'acheteur pourra exiger de freiner le programme de vente. Au 16 février 2005, la cote de solvabilité était plus élevée de deux niveaux, à savoir BBB (élevée), que la cote devant être maintenue. Le produit des créances titrisées au 31 décembre 2004 s'est chiffré à 150 millions de dollars, comparativement à 300 millions de dollars au 31 décembre 2003. La société est tenue de conserver un produit minimal de 150 millions de dollars en vertu de ce programme, afin d'assurer la continuité de ce dernier. Le produit moyen lié aux activités de titrisation s'est établi à 181 millions de dollars en 2004, par rapport à 453 millions de dollars en 2003.

7.7 Cotes de solvabilité

Au quatrième trimestre de 2004, par suite de l'annonce concernant la vente, par Verizon, de la totalité de ses actions avec droit de vote et de ses actions sans droit de vote de TELUS, trois des quatre agences de notation qui accordent des cotes à TELUS ont révisé ou confirmé ces cotes. Moody's Investors Service a confirmé le maintien de la cote Baa3 des dettes de premier rang non garanties de TELUS et elle a modifié sa perspective de stable à positive. Le 17 février 2005, DBRS a confirmé les cotes accordées à TELUS Corporation et TELUS Communications Inc., ainsi que la tendance stable. Standard and Poor's a annoncé que ses cotes demeuraient inchangées.

Le 10 février 2005, S&P a révisé sa perspective de « positive » à « stable » et confirmé ses cotes à long terme du crédit aux entreprises et des dettes de premier rang non garanties de TELUS et de TCI.

TELUS a pour objectif de conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable en maintenant des cotes de solvabilité de qualité et en s'efforçant de faire hausser à l'avenir ses cotes de solvabilité à BBB+ ou A- ou des cotes équivalentes.

7.8 Arrangements hors bilan et engagements contractuels

Instruments financiers

Au cours du premier semestre de 2004, la société a établi deux relations de couverture auxquelles la comptabilité de couverture a été appliquée. L'une de ces relations de couverture permet de fixer la charge de rémunération de la société découlant de l'octroi d'unités d'actions restreintes, et l'autre donne lieu à la conversion théorique d'une

la société découlant de l'octroi d'unités d'actions restreintes, et l'autre donne lieu à la conversion théorique d'une tranche de 500 millions de dollars des billets (en dollars canadiens) échéant en 2006, dans le cadre de laquelle le taux fixe de 7,5 % a été remplacé par un taux variable basé sur le taux des acceptations bancaires canadiennes de trois mois plus une marge. TELUS compte couvrir son risque relatif aux programmes de rémunération à base d'actions accordés en 2005 au moyen de contrats à terme d'actions réglés en espèces.

Au 31 décembre 2004, la société avait conclu des contrats de change à terme qui permettent de fixer les taux de change sur une tranche de 48 millions de dollars américains des engagements d'achat de l'exercices 2005; la comptabilité de couverture a été appliquée à ces contrats de change à terme, qui se rapportent tous au secteur Mobilité.

Juste valeur : La juste valeur de la dette à long terme et des débentures convertibles de la société est évaluée en fonction des cours au marché de ces titres ou de titres similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des titres de créance de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables. La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change est évaluée de manière similaire. La juste valeur estimative de la dette de la société se chiffrait à 8 643,1 millions de dollars au 31 décembre 2004 (8 698,8 millions de dollars au 31 décembre 2003).

Engagements et passifs éventuels

La société compte divers engagements et passifs éventuels.

- La société avait des engagements en cours de 70,7 millions de dollars au titre de ses programmes de restructuration au 31 décembre 2004. De plus, la société a indiqué, dans l'information publiée concernant l'exercice 2005, qu'elle prévoit comptabiliser des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif d'environ 100 millions de dollars en 2005, à l'appui de ses initiatives en matière d'efficacité opérationnelle.
- Conformément aux décisions 2002-34 et 2002-43 du CRTC sur le plafonnement des prix, la société reporte une tranche des produits d'exploitation dans un compte de report, dont le solde s'établissait à 128,7 millions de dollars au 31 décembre 2004. Étant donné que la société utilise la méthode du report variable aux fins de la comptabilisation du compte de report, la décision 2005-6 du CRTC, qui porte sur le service d'accès au réseau numérique propre aux concurrents (le « service ARNC »), n'a à l'heure actuelle aucune incidence sur l'état des résultats de la société. Le mécanisme qui sert à utiliser le solde du compte de report, autre que le montant déjà approuvé par le CRTC dans la décision 2005-6 et précédemment, fait actuellement l'objet d'une instance du CRTC.
- Le 21 mai 2004, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a déclaré que SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE et TELUS Communications Inc. constituaient un employeur unique aux fins des relations de travail. Le CCRI a également déterminé que les membres non syndiqués de l'équipe de TELUS Mobilité, principalement en Ontario et au Québec, qui effectuent des tâches similaires à celles de leurs homologues syndiqués de l'équipe de TELUS Mobilité en Alberta et en Colombie-Britannique, devraient être inclus dans l'unité de négociation représentée par le Telecommunications Workers Union. La demande d'examen judiciaire visant la décision 278 qui a été déposée auprès de la Cour d'appel fédérale a fait l'objet d'une audience en octobre 2004, et la Cour a subseqüemment rejeté l'appel dans la décision qu'elle a rendue le 16 octobre 2004. Le 14 février 2005, SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE et TELUS Communications Inc. ont demandé à la Cour suprême du Canada l'autorisation d'en appeler de la décision de la Cour d'appel fédérale rendue le 16 décembre 2004. Si les répercussions opérationnelles et financières définitives découlant de la décision 278 diffèrent des évaluations et hypothèses de la direction, cela pourrait entraîner un ajustement important de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société.

Les PCGR du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux pouvant être versés représentent le cas le plus défavorable et ne reflètent pas nécessairement les résultats prévus par la société. Les garanties sur lesquelles des informations doivent être présentées sont les engagements qui prévoient des paiements conditionnels à des événements futurs précis; dans le cours normal de ses activités, la société prend des engagements qui, selon les PCGR, pourraient être considérés comme des garanties. Selon la définition des PCGR du Canada, les notes d'orientation sur les informations à fournir ne s'appliquent pas aux garanties associées au rendement futur de la société. Au 31 décembre 2004, la société n'avait constaté aucun passif eu égard aux garanties de bonne exécution et elle avait constaté un passif de 1,0 million de dollars (1,5 million de dollars au 31 décembre 2003) au titre des garanties liées aux baux. Les montants maximaux non actualisés des garanties au 31 décembre 2004, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements, sont négligeables.

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. Ces engagements d'indemnisation prévoient différentes durées et il arrive souvent que les modalités ne soient pas explicitement définies. Le cas échéant, un engagement d'indemnisation est enregistré à titre de passif. Dans bien des cas, ces engagements d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal général des obligations en vertu de ces engagements d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accusés de publication des annuaires du nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société serait de 80 % jusqu'en mai 2006, passerait à 40 % pour les cinq années suivantes et s'établirait ensuite à 15 % dans la dernière période de cinq ans. En outre, si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire d'exécuter les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier. Au 31 décembre 2004, la société n'a constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites visant des dommages et intérêts et d'autres compensations. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces litiges. Cependant, la direction est d'avis, selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société, sauf en ce qui concerne les éléments présentés dans des rapports antérieurs.

7.9 Opérations entre apparentés

Le 30 novembre 2004, Verizon et la société ont conclu une convention en vertu de laquelle les administrateurs indépendants du conseil d'administration de la société ont convenu de faciliter la cession par Verizon de sa participation global de 20,5 % dans la société. La conclusion de cette convention s'avérait nécessaire en raison de certaines clauses restrictives de la convention de relations à long terme conclue le 31 janvier 1999 entre Verizon et la société. La cession de la participation globale de Verizon dans la société a été effectuée le 14 décembre 2004 dans le cadre d'un placement secondaire; par suite de ce désinvestissement, Verizon et la société ne sont plus considérées comme des apparentés aux fins des principes comptables généralement reconnus, et Verizon ne détient plus un droit préférentiel de souscription d'actions rachetées.

En vertu de la convention, et de la convention modifiée en vertu de laquelle la société acquiert certains droits visant les logiciels, la technologie et les services de Verizon ainsi que d'autres avantages, Verizon a versé à la société la somme de 148 millions de dollars (125 millions de dollars américains). Dans le cadre de la cession, un certain nombre de conventions intervenues entre Verizon et la société ont été résiliées ou modifiées, comme c'est le cas notamment pour la convention relative aux logiciels, à la technologie connexe et aux services modifiée et mise à jour (la « convention LTS »), en vertu de laquelle la société a acquis certains droits visant les logiciels, la technologie et les services de Verizon ainsi que d'autres avantages. La durée de la convention LTS a été prorogée jusqu'en 2008. La société continuera de détenir des droits exclusifs au Canada relativement à des marques de commerce, des logiciels et des technologies de Verizon acquis avant que cette dernière ne cède sa participation dans la société, et Verizon est tenue de continuer à fournir des mises à niveau et des services de soutien en ce qui concerne les logiciels et la technologie pour lesquels une licence a été accordée à la société. Les frais annuels que la société est tenue de verser en vertu de la convention LTS pour les années 2005 à 2008 ont été réduits de 82 millions de dollars américains à un montant nominal; Verizon et la société maintiennent leur engagement visant le recours à leurs services transfrontaliers lorsque la capacité et les besoins de la clientèle le permettent, et la société a été libérée de son obligation de ne pas faire concurrence à Verizon aux États-Unis.

Au 31 décembre 2004, des licences de logiciels précises et une licence d'utilisation de marque de commerce ont été acquises en vertu de la convention pour un total de 312,1 millions de dollars et inscrites dans les immobilisations et autres actifs. Ces actifs sont évalués à la juste valeur marchande à la date d'acquisition établie par un évaluateur sans lien de dépendance. L'engagement total aux termes de la convention LTS s'élevait à 275 millions de dollars américains (377 millions de dollars américains en 2003) pour la période de 2001 à 2008, et l'engagement résiduel après le 31 décembre 2004 se chiffre à un montant nominal par suite de la modification apportée (102 millions de dollars américains en 2003).

7.10 Information sur les actions en circulation

Le sommaire ci-après illustre le nombre d'actions en circulation de chaque catégorie de titres de participation au 31 décembre 2004 et au 31 janvier 2005. De plus, le nombre total d'actions en circulation pouvant être émises qui est présenté au 31 janvier 2005 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les débentures convertibles et options ainsi que tous les bons de souscription ont été convertis.

Catégorie de titres de participation	Actions ordinaires en circulation	Actions sans droit de vote en circulation	Nombre total d'actions en circulation
Au 31 décembre 2004			
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions ordinaires en circulation	192 748 738	—	192 748 738
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	165 803 123	165 803 123
	192 748 738	165 803 123	358 551 861
Au 31 janvier 2005			
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions ordinaires en circulation	192 853 859	—	192 853 859
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	167 396 834	167 396 834
	192 853 859	167 396 834	360 250 693
Actions en circulation et pouvant être émises ²⁾ au 31 janvier 2005			
Actions ordinaires et actions sans droit de vote en circulation	192 853 859	167 396 834	360 250 693
Débentures convertibles de TELUS Corporation	—	3 765 820	3 765 820
Options	2 926 123	24 855 697	27 781 820
Bons de souscription	—	562 423	562 423
Régime incitatif à base d'actions	—	176 950	176 950
	195 779 982	196 757 724	392 537 706

1)

1) Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour le quatrième trimestre de 2004, le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2004 s'établissait à 362 104 496.

2) En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

Les principes comptables qu'applique TELUS sont conformes à ceux présentés dans le rapport annuel 2003, sauf en ce qui concerne l'adoption, en 2004, des nouvelles recommandations de l'ICCA, comme il est décrit à la rubrique 8.2.

8.1 Estimations comptables critiques

Une analyse des estimations comptables critiques de la société est fournie dans le rapport de gestion annuel 2003 de la société. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables

Rémunération à base d'actions

À compter de l'exercice 2004 de la société, les nouvelles recommandations de l'ICCA sur la comptabilisation des rémunérations à base d'actions (les modifications en question ayant eu lieu en 2003) (chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*) s'appliqueront à la société. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2004, la société a choisi l'adoption prospective modifiée (aussi appelée l'application rétroactive sans retraitement) comme méthode transitoire. Afin de tenir compte de la juste valeur des options octroyées après 2001 sur lesquelles les droits ont été acquis avant 2004, certaines composantes de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires figurant dans le bilan consolidé au 31 décembre 2003 ont été retraitées.

Obligations réglées en capitaux propres

À compter de son exercice 2004, la société a adopté par anticipation les nouvelles recommandations de l'ICCA à l'égard de la présentation des instruments financiers et des informations à fournir relatives à ceux-ci (chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*) portant spécifiquement sur la classification des obligations qu'un émetteur peut régler au moyen de ses propres instruments de capitaux propres (les modifications en question ayant eu lieu en 2003). Par suite de ces modifications, les débentures convertibles de la société sont classées dans le passif aux bilans consolidés (plutôt que dans les capitaux propres), et les intérêts débiteurs correspondants sont classés au poste Coûts de financement dans les états consolidés des résultats (plutôt que déduction faite des impôts sur les bénéfices, à titre d'ajustement des bénéfices non répartis). L'option de conversion des débentures convertibles est toujours présentée comme une composante des capitaux propres. Comme cela est exigé, la société a appliqué ces nouvelles recommandations de manière rétroactive. Par suite du reclassement des débentures convertibles, des changements mineurs ont été apportés aux ratios dette nette/BAlIA historiques et aux ratios dette nette/total des capitaux investis historiques. Le reclassement des intérêts débiteurs connexes a aussi donné lieu à des changements mineurs aux ratios de couverture des intérêts par le BAlIA historiques.

9. Perspectives pour 2005

9.1 Objectifs financiers et d'exploitation et enjeux pour 2005

TELUS continue de suivre les lignes directrices suivantes, qu'elle a annoncées précédemment :

- Ratio dette nette/BAlIA de 2,2 fois ou moins (par rapport à 2,1 fois au 31 décembre 2004);
- Ratio dette nette/total des capitaux investis de 45 % à 50 % (par rapport à 47,9 % au 31 décembre 2004);
- Ratio de distribution équivalent entre 45 % et 55 % du bénéfice net.

Les objectifs pour 2005 illustrés ci-après ont été annoncés publiquement le 17 décembre 2004, et il est d'usage pour la société de reconfirmer ou d'ajuster ses indications sur une base trimestrielle.

Sommaire des indications définitives	Résultats de 2004	Objectifs pour 2005	Variation
Chiffres consolidés			
Produits d'exploitation	7,58 G\$	7,9 G\$ à 8,0 G\$	320 M\$ à 420 M\$
BAIIA ¹⁾	3,09 G\$	3,2 G\$ à 3,3 G\$	110 M\$ à 210 M\$
Bénéfice par action – de base	1,58 \$	1,65 \$ à 1,85 \$	7 à 27 cents
Dépenses en immobilisations	1,32 G\$	1,3 G\$ à 1,4 G\$	(20) M\$ à 80 M\$
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1,30 G\$	1,2 G\$ à 1,3 G\$	(100) M\$ à 0 M\$
Secteur Communications			
Produits (externes)	4,77 G\$	4,7 G\$ à 4,75 G\$	(20) M\$ à (70) M\$
Produits en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	561 M\$	600 M\$ à 650 M\$	39 M\$ à 89 M\$
BAIIA	1,95 G\$	1,85 G\$ à 1,9 G\$	(50) M\$ à (100) M\$
BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	(22) M\$	0 M\$ à 10 M\$	22 M\$ à 32 M\$
Dépenses en immobilisations	964 M\$	950 M\$ à 1,0 G\$	(14) M\$ à 36 M\$
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	128 100	Environ 100 000	Environ (28 100)
Secteur Mobilité			
Produits (externes)	2,81 G\$	3,2 G\$ à 3,25 G\$	390 M\$ à 440 M\$
BAIIA	1,14 G\$	1,35 G\$ à 1,40 G\$	210 M\$ à 260 M\$
Dépenses en immobilisations	355 M\$	350 M\$ à 400 M\$	(5) M\$ à 45 M\$
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	512 400	425 000 à 475 000	(37 400) à (87 400)

1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », pour la définition, le calcul et le rapprochement du BAIIA de 2004.

2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles », pour le calcul et le rapprochement des flux de trésorerie disponibles de 2004.

Les objectifs de 2005 reflètent une croissance solide tant au chapitre des produits d'exploitation que de la rentabilité, et l'objectif lié au bénéfice par action consolidé représente une augmentation de 8 % à 21 % par rapport à 2004. Étant donné que les dépenses en immobilisations devraient demeurer relativement inchangées par rapport à 2004, TELUS prévoit de nouveau dégager des flux de trésorerie disponibles de plus de 1,2 milliard de dollars en 2005. Ceci est de bon augure quant à la capacité de TELUS à surmonter les pressions concurrentielles et à continuer d'accroître la valeur pour les actionnaires.

Le BAIIA du secteur Communications devrait diminuer et s'établir entre 3 % et 5 % en 2005, en raison de la légère baisse des produits d'exploitation tirés des services filaires et de l'accroissement des coûts de restructuration, contrebalancés en partie par le maintien des efficiencies opérationnelles. En excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, le BAIIA du secteur Communications devrait se situer entre moins 2,5 % et 0 % par rapport à 2004. La croissance des produits d'exploitation du secteur Communications dans le territoire non titulaire situé dans le Canada central devrait s'établir entre 9 % et 18 %, et le BAIIA devrait être positif en 2005.

Le BAIIA de TELUS Mobilité devrait s'accroître de 18 % à 23 % en raison de la hausse d'environ 14 % à 16 % des produits d'exploitation, des économies d'échelle, des mesures de compression des coûts ainsi que de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services sans fil.

L'augmentation à deux chiffres du bénéfice par action découlant non seulement de la rentabilité accrue de l'exploitation sur une base consolidée, mais aussi de la diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles résultant de la rentabilité accrue des capitaux au cours des derniers exercices, et de la diminution des coûts de financement attribuable à la réduction des niveaux d'endettement, et possiblement du nombre réduit d'actions en circulation. Cette croissance importante du bénéfice par action s'est produite même si le bénéfice de 2004 incluait une incidence positive de 21 cents découlant du règlement de questions d'ordre fiscal (y compris les intérêts connexes), qui ne devrait pas se reproduire en 2005.

Principales hypothèses et sensibilités eu égard aux objectifs pour 2005

L'achat d'un nombre maximal de 23,3 millions d'actions de TELUS en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pourrait influer sur le bénéfice par action, les soldes de caisse, la dette nette et l'avoir des porteurs d'actions ordinaires.

Les hypothèses suivantes ont été formulées aux fins de l'établissement des prévisions :

- Il n'a été aucunement tenu compte de la possibilité d'un arrêt de travail résultant de la poursuite des négociations collectives;
- La croissance économique hypothétique est conforme aux estimations du Conference Board du Canada à l'échelle provinciale et nationale;
- Aucun changement ne sera apporté aux règles de propriété étrangère;
- La demande demeurera faible dans le secteur des services filaires;
- Le marché des services sans fil comptera trois participants, et des participants effectueront la revente de produits dans des créneaux commerciaux;
- La société augmentera d'environ quatre points de pourcentage sa part du marché des services sans fil;
- Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif s'élèveront à environ 100 millions de dollars (comparativement à 52,6 millions de dollars en 2004);
- Les charges d'impôts sur les bénéfices seront minimes en raison de l'utilisation des reports de perte prospectifs;
- Le taux d'imposition effectif ne subira pas de changements importants;
- Les objectifs ne tiennent pas compte d'importantes activités possibles d'acquisition ou de désinvestissement;
- Les paiements de dividendes en espèces se chiffreront à environ 290 millions de dollars;
- Aucun remboursement de dette important ne sera effectué;
- Les cotes de solvabilité seront maintenues ou améliorées.

Rien ne saurait garantir l'exactitude de ces hypothèses ni celle des projections et des objectifs financiers et d'exploitation pour 2005.

9.2 Programme de financement de 2005

Aucune dette importante de TELUS ne viendra à échéance en 2005, et le produit de 150 millions de dollars au titre du programme de titrisation de créances à la fin de 2004 est le montant minimal requis pour assurer le maintien du programme. Le programme de financement de TELUS vise à utiliser les fonds en caisse de 896,5 millions de dollars au 31 décembre 2004 et les flux de trésorerie disponibles générés par ses activités commerciales en 2005 pour : i) verser les dividendes; ii) racheter des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de TELUS en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités; iii) maintenir des fonds en caisse en prévision de l'échéance d'un montant de 1,6 milliard de dollars des billets à 7,5 % libellés en dollars canadiens de TELUS Corporation, en juin 2006. La société pourrait également considérer le remboursement de la dette (y compris les débentures convertibles de TELUS) ou le rachat de titres de créance sur le marché libre. Le 16 février 2005, TELUS a annoncé son intention de racheter ses 149,6 millions de dollars de débentures convertibles à 6,75 % à leur valeur nominale, le 16 juin 2005.

TELUS prévoit également maintenir sa politique actuelle de couverture intégrale du risque de change lié à la dette. À la fin de 2004, une tranche d'environ 93 % du total de la dette de TELUS était assortie de taux fixes. La société prévoit renouveler sa facilité de crédit bancaire en mai 2005, et elle prévoit en principe maintenir un minimum de 1 milliard de dollars en liquidités non utilisées.

10. Risques et incertitudes

Une mise à jour complète des risques et incertitudes avec lesquels TELUS doit composer sera présentée dans les documents annuels 2004 de TELUS déposés sur le site SEDAR (www.sedar.com) et dans ceux déposés au moyen d'EDGAR (www.sec.gov). Les informations ci-après constituent des mises à jour depuis la présentation du rapport de gestion du troisième trimestre 2004 de TELUS.

10.1 Concurrence – services filaires

En février 2005, Shaw Communications Inc, un câblodistributeur qui fait concurrence à TELUS sur les marchés titulaires de cette dernière dans l'ouest du pays, a lancé des services de téléphonie par câble à Edmonton et à Calgary et prévoit étendre ces services à d'autres marchés au cours de l'année. Ce concurrent a également mentionné qu'il se concentrerait sur la prestation de services de télévision, de services Internet et de services numériques groupés dans l'Ouest canadien. TELUS détient une licence de distribution permettant la prestation d'un service de télévision numérique dans certaines villes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Elle détient également une licence visant la prestation de services vidéo-sur-demande. Grâce à l'infrastructure haute vitesse actuelle de TELUS, ces licences pourraient permettre à la société de concurrencer les entreprises de câblodistribution et les fournisseurs de services par satellite en ce qui concerne les services de divertissement télévisé. TELUS effectue des essais et évalue ces services en vue de leur lancement possible dans l'avenir.

10.2 Réglementation – Décision de télécom CRTC 2005-6

L'instance portant sur le service d'accès au réseau numérique propre aux concurrents (le « service ARNC ») a pris fin en décembre 2003, et une décision a été rendue le 3 février 2005. La Décision de télécom CRTC 2005-6 établit la portée du service ARNC ainsi que les modalités en vertu desquelles ce service est offert. En ce qui concerne les composantes actuelles du service ARNC (liaison et accès), TELUS sera indemnisée au moyen de réductions du compte de report, calculées en fonction de la différence entre les tarifs du service de détail en vigueur le 1^{er} juin 2002 et les tarifs approuvés dans la décision 2005-6. De nouvelles composantes ont été ajoutées à la portée du service ARNC (p. ex. les services intracirconscription, les services intercirconscription métropolitains et les services de multiplexage), pour lesquelles les tarifs seront supérieurs au coût majoré de 15 %, jusqu'à concurrence des tarifs du service de détail existants. TELUS sera indemnisée au moyen du compte de report pour ce qui est des réductions de tarif liées au service de détail d'accès au réseau numérique (le « service ARN ») offertes aux concurrents en vertu de cette décision; l'indemnisation sera basée sur la différence entre les tarifs actuels du service de détail et les tarifs réduits prévus dans la décision. Les tarifs réduits des nouvelles composantes s'appliquent sur une base prospective. Dans le cas des activités titulaires de TELUS, la tarification du service de détail pouvant avoir une incidence négative concerne principalement les services liés aux installations de cuivre traditionnelles, et la valeur des placements de TELUS dans des installations de fibre optique intracirconscription et intercirconscription à plus large bande est maintenue. Les concurrents qui désirent bénéficier de tarifs considérablement réduits doivent continuer d'utiliser les installations de cuivre. TELUS peut bénéficier des réductions de coûts et des composantes supplémentaires du service prévues dans la décision en ce qui concerne ses services filaires fournis dans le cadre des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT.

11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation

11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

La société présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. La société estime également que le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors caisse et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique.

Le calcul du BAIIA à partir des états consolidés des résultats de TELUS s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2004	2003	2004	2003
Produits d'exploitation	1 964,9	1 825,6	7 581,2	7 146,0
Moins : charges d'exploitation	1 178,5	1 126,6	4 438,0	4 301,9
Moins : coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	19,8	16,2	52,6	28,3
BAIIA	766,6	682,8	3 090,6	2 815,8

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ou des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette et d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le tableau suivant illustre le rapprochement du BAIIA avec le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2004	2003	2004	2003
Bénéfice net	135,6	47,8	565,8	324,4
Autres charges	8,7	3,5	8,7	23,3
Coûts de financement	152,8	163,7	613,3	639,3
Impôts sur les bénéfices	50,4	42,8	255,1	172,7
Part des actionnaires sans contrôle	1,6	0,6	4,6	3,3
Bénéfice d'exploitation	349,1	258,4	1 447,5	1 163,0
Amortissement des immobilisations corporelles	338,3	323,4	1 307,8	1 272,9
Amortissement des actifs incorporels	79,2	101,0	335,3	379,9
BAIIA	766,6	682,8	3 090,6	2 815,8

11.2 Flux de trésorerie disponibles

La société présente les flux de trésorerie disponibles et fournit des indications à ce sujet parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance des résultats d'exploitation consolidés. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ou des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés. Bien que la mesure fondée sur les PCGR la plus semblable soit les rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement, les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure pertinente, car ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les fournisseurs).

Le tableau suivant illustre le calcul des flux de trésorerie disponibles effectué par la direction.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2004	2003	2004	2003
BAIIA	766,6	682,8	3 090,6	2 815,8
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(15,2)	(37,9)	(70,3)	(259,4)
Rémunération à base d'actions	5,9	—	23,8	—
Intérêts en espèces payés	(293,2)	(295,0)	(632,9)	(657,5)
Intérêts en espèces reçus	4,0	26,6	27,3	41,6
Impôts reçus (payés)	(2,8)	130,4	194,6	165,5
Dépenses en immobilisations	(343,4)	(435,4)	(1 319,0)	(1 252,7)
Crédits d'impôt à l'investissement reçus (compris dans le BAIIA ou les dépenses en immobilisations présentés dans la période courante ou antérieure et dans les impôts reçus [payés])	—	—	(16,8)	(8,4)
Flux de trésorerie disponibles	121,9	71,5	1 297,3	844,9

Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2004	2003	2004	2003
Rentrées liées aux activités d'exploitation	613,8	409,8	2 538,1	2 133,8
Rentrées (sorties) liées aux activités d'investissement	(342,8)	(421,4)	(1 299,5)	(1 197,8)
	271,0	(11,6)	1 238,6	936,0
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	(3,7)	(13,5)	(18,4)	(53,0)
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	24,5	29,9	136,8	99,8
Autres activités d'exploitation, montant net	(14,2)	(7,6)	(27,9)	(45,1)
Paiement reçu au titre d'une opération entre apparentés	(33,3)	—	(33,3)	—
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, sauf la variation des impôts et des intérêts	(121,8)	88,3	21,0	(37,9)
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	(9,4)	(11,6)	(27,6)	(51,2)
Autres activités d'investissement	8,8	(2,4)	8,1	(3,7)
Flux de trésorerie disponibles	121,9	71,5	1 297,3	844,9

11.3 Définition des indicateurs clés de l'exploitation

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.

Taux de désabonnement

Nombre d'appareils d'abonnés débranchés divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau, exprimé sous forme de taux mensuel pour une période donnée. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition

Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut débourser pour l'acquisition initiale des clients au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné

Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Produits moyens par appareil d'abonné (PMPA)

Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau

Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

BAIIA (à l'exclusion des frais d'acquisition)

Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période.

11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Dette nette

Dette à long terme plus les tranches à court terme de la dette à long terme et chèques en circulation moins l'encrasse et les placements temporaires et plus le passif (moins l'actif) de la couverture relative aux swaps de devises sur les billets libellés en dollars américains. Le passif de la couverture relative aux swaps de devises s'établissait à 1 037,7 millions de dollars au 31 décembre 2004 (passif de couverture reporté de 745,8 millions de dollars au 31 décembre 2003). La dette nette n'est pas touchée par les fluctuations de change étant donné qu'elle inclut (déduit) le passif (l'actif) de couverture net reporté. En vertu des nouvelles facilités de crédit de TELUS, un montant nominal lié à la titrisation de créances n'est plus inclus dans le numérateur du calcul du ratio financier prévu par les clauses restrictives. Conformément au calcul effectué en vertu de la nouvelle facilité de crédit, la dette nette pour la période considérée et les périodes précédentes exclut les montants nominaux liés à la titrisation de créances.

Total des capitaux investis

Dette nette plus la part des actionnaires sans contrôle et les capitaux propres.

Ratio dette nette/total des capitaux investis

Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société. Le ratio cible à long terme de la dette nette par rapport au total des capitaux investis est de 45 % à 50 %.

BAIIA (déduction faite des coûts de restructuration)

Le BAIIA (déduction faite des coûts de restructuration) sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont établis à 52,6 millions de dollars et à 28,3 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 12 mois terminées les 31 décembre 2004 et 2003.

Ratio dette nette/BAIIA

Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA sur 12 mois, le BAIIA déduction faite des coûts de restructuration. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. L'objectif de TELUS pour le ratio dette nette/BAIIA est de 2,2 fois ou moins.

Montant net des intérêts débiteurs

Montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat et au remboursement de la dette n'a été comptabilisé en 2004 et en 2003.

Ratio de couverture par le bénéfice

Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur le total de la dette et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette totale.

Couverture des intérêts par le BAIIA

BAIIA (réduction faite des coûts de restructuration) divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des nouvelles facilités de crédit de TELUS.

Ratio de distribution

Dividendes déclarés par action, divisés par le bénéfice de base par action. Pour les périodes intermédiaires, une mesure sur 12 mois est présentée. L'objectif visé est un ratio de distribution annuel de 45 % à 55 % du bénéfice net.

TELUS Corporation

États consolidés des résultats

Périodes terminées les 31 décembre (en millions)	Trimestre		Période de douze mois	
	2004	2003 (retraité)	2004	2003 (retraité)
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 964,9 \$	1 825,6 \$	7 581,2 \$	7 146,0 \$
CHARGES D'EXPLOITATION				
Exploitation	1 178,5	1 126,6	4 438,0	4 301,9
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	19,8	16,2	52,6	28,3
Amortissement des immobilisations corporelles	338,3	323,4	1 307,8	1 272,9
Amortissement des actifs incorporels	79,2	101,0	335,3	379,9
	1 615,8	1 567,2	6 133,7	5 983,0
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	349,1	258,4	1 447,5	1 163,0
Autres charges, montant net	8,7	3,5	8,7	23,3
Coûts de financement	152,8	163,7	613,3	639,3
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	187,6	91,2	825,5	500,4
Impôts sur les bénéfices	50,4	42,8	255,1	172,7
Part des actionnaires sans contrôle	1,6	0,6	4,6	3,3
BÉNÉFICE NET	135,6	47,8	565,8	324,4
Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées	—	0,9	1,8	3,5
BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE	135,6 \$	46,9 \$	564,0 \$	320,9 \$
BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (en dollars)				
– De base	0,38	0,13	1,58	0,92
– Dilué	0,37	0,13	1,57	0,91
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (en dollars)	0,20	0,15	0,65	0,60
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES ET D'ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION				
(en millions)				
– De base	358,0	351,5	355,3	349,3
– Dilué	362,1	354,5	357,6	351,8

TELUS Corporation

Bilans consolidés

(en millions)	Au 31 décembre 2004	Au 31 décembre 2003 (retraité)
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	896,5 \$	6,2 \$
Débiteurs	863,5	723,8
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	132,5	187,4
Stocks	133,3	123,5
Frais payés d'avance et autres	183,4	172,4
Tranche à court terme des impôts futurs	438,4	304,0
	2 647,6	1 517,3
Immobilisations, montant net		
Immobilisations corporelles et autres	7 528,2	7 764,3
Actifs incorporels amortissables	737,0	844,7
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 955,8	2 954,6
	11 221,0	11 563,6
Autres actifs		
Frais reportés	704,4	610,7
Impôts futurs	99,8	626,0
Placements	38,4	41,9
Écarts d'acquisition	3 126,8	3 118,0
	3 969,4	4 396,6
	17 838,0 \$	17 477,5 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 362,6 \$	1 294,5 \$
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	70,7	141,0
Dividendes à payer	—	53,5
Facturation par anticipation et dépôts de clients	531,5	445,0
Tranche à court terme de la dette à long terme	4,3	221,1
	1 969,1	2 155,1
Dette à long terme	6 332,2	6 609,8
Autres passifs à long terme	1 506,1	1 173,7
Impôts futurs	991,9	1 007,0
Part des actionnaires sans contrôle	13,1	10,7
Capitaux propres		
Option de conversion des débentures convertibles	8,8	8,8
Actions préférentielles et privilégiées	—	69,7
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	7 016,8	6 442,7
	7 025,6	6 521,2
	17 838,0 \$	17 477,5 \$

TELUS Corporation

États consolidés des flux de trésorerie

Périodes terminées les 31 décembre (en millions)	Trimestre		Période de douze mois	
	2004	2003 (retraité)	2004	2003 (retraité)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	135,6 \$	47,8 \$	565,8 \$	324,4 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement	417,5	424,4	1 643,1	1 652,8
Impôts futurs	99,0	46,5	380,9	394,4
Rémunération à base d'actions	5,9	—	23,8	—
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	3,7	13,5	18,4	53,0
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(24,5)	(29,9)	(136,8)	(99,8)
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(15,2)	(37,9)	(70,3)	(259,4)
Autres, montant net	14,2	7,6	27,9	45,1
Versement reçu pour opération entre apparentés	33,3	—	33,3	—
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(55,7)	(62,2)	52,0	23,3
Rentrées liées aux activités d'exploitation	613,8	409,8	2 538,1	2 133,8
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépenses en immobilisations	(343,4)	(435,4)	(1 319,0)	(1 252,7)
Produit de la vente de propriétés et d'autres actifs	9,4	11,6	27,6	51,2
Autres	(8,8)	2,4	(8,1)	3,7
Sorties liées aux activités d'investissement	(342,8)	(421,4)	(1 299,5)	(1 197,8)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	78,0	24,9	148,8	86,6
Dividendes aux actionnaires	(112,6)	(41,8)	(248,7)	(172,0)
Achat d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pour annulation	(78,0)	—	(78,0)	—
Paiement au rachat d'actions préférentielles et privilégiées	—	—	(72,8)	—
Versement reçu pour opération entre apparentés	114,8	—	114,8	—
Émission de titres de créance à long terme	2,0	7,6	39,8	373,0
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(0,9)	(71,1)	(248,6)	(1 201,7)
Autres	—	(4,1)	(3,6)	(6,7)
Sorties liées aux activités de financement	3,3	(84,5)	(348,3)	(920,8)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	274,3	(96,1)	890,3	15,2
Encaisse et placements temporaires, montant net au début de l'exercice	622,2	102,3	6,2	(9,0)
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin de l'exercice	896,5 \$	6,2 \$	896,5 \$	6,2 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts (versés)	(293,2) \$	(295,0) \$	(632,9) \$	(657,5) \$
Intérêts reçus	4,0 \$	26,6 \$	27,3 \$	41,6 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) reçus (versés)	(2,8) \$	130,4 \$	194,6 \$	165,5 \$

TELUS Corporation

Information sectorielle

Trimestres terminés les

31 décembre (en millions)	Communications		Mobilité		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Produits externes	1 209,3	\$ 1 182,4	\$ 755,6	\$ 643,2	—	\$ —	\$ 1 964,9	\$ 1 825,6
Produits intersectoriels	24,6	23,1	6,3	4,1	(30,9)	(27,2)	—	—
Total des produits d'exploitation	1 233,9	1 205,5	761,9	647,3	(30,9)	(27,2)	1 964,9	1 825,6
Charges d'exploitation	732,2	696,5	477,2	457,3	(30,9)	(27,2)	1 178,5	1 126,6
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	19,8	16,2	—	—	—	—	19,8	16,2
BAIIA ¹⁾	481,9	\$ 492,8	\$ 284,7	\$ 190,0	—	\$ —	\$ 766,6	\$ 682,8
Total des dépenses en immobilisations	220,8	\$ 303,0	\$ 122,6	\$ 132,4	—	\$ —	\$ 343,4	\$ 435,4
BAIIA moins le total des dépenses en immobilisations	261,1	\$ 189,8	\$ 162,1	\$ 57,6	—	\$ —	\$ 423,2	\$ 247,4

Exercices terminés les

31 décembre (en millions)	Communications		Mobilité		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Produits externes	4 769,3	\$ 4 786,4	\$ 2 811,9	\$ 2 359,6	—	\$ —	\$ 7 581,2	\$ 7 146,0
Produits intersectoriels	96,6	94,5	21,5	15,7	(118,1)	(110,2)	—	—
Total des produits d'exploitation	4 865,9	4 880,9	2 833,4	2 375,3	(118,1)	(110,2)	7 581,2	7 146,0
Charges d'exploitation	2 864,9	2 852,2	1 691,2	1 559,9	(118,1)	(110,2)	4 438,0	4 301,9
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	52,6	28,3	—	—	—	—	52,6	28,3
BAIIA ¹⁾	1 948,4	\$ 2 000,4	\$ 1 142,2	\$ 815,4	—	\$ —	\$ 3 090,6	\$ 2 815,8
Total des dépenses en immobilisations	964,3	\$ 892,8	\$ 354,7	\$ 359,9	—	\$ —	\$ 1 319,0	\$ 1 252,7
BAIIA moins le total des dépenses en immobilisations	984,1	\$ 1 107,6	\$ 787,5	\$ 455,5	—	\$ —	\$ 1 771,6	\$ 1 563,1

- 1) Selon la définition de la société, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. La société a publié de l'information au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.